

## CHAPITRE XLIV

**LE SECOND EMPIRE (1852-1870)**

---

La monarchie impériale avait été rétablie par le sénatus-consulte du 7 novembre 1852 ; la nouvelle en fut apportée à la population seynoise par une affiche apposée à la mairie, signée du préfet du Var, comte de Preissac, datée de Draguignan le 2 décembre 1852.

Au début de 1853, le Conseil municipal réuni vota des adresses de fidélité au nouveau régime, à la Constitution et à l'empereur, ainsi que des expressions de loyalisme à l'occasion du mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo (février 1853).

Dans le courant de cette année 1853, le premier magistrat en fonctions, M. Barry, démissionna et fut remplacé par M. Louis-Paul-Marius Estienne, notable de la ville de La Seyne.

**LA GUERRE DE CRIMÉE (1854-1855)**

En 1854, l'état de guerre survenu entre la France, l'Angleterre d'une part, et la Russie de l'autre, provoqua un important mouvement dans la région toulonnaise car elle fut le centre d'embarquement et de ravitaillement de la flotte d'opérations, celui de l'armée, avec Marseille et Sète. De nombreuses unités, des services cantonnèrent chez nous et dans les environs.

Pendant la période des hostilités, les chantiers de construction ou de réparation navales, les corderies, les fabriques et commerces connurent une vive activité alimentée par les fournitures militaires et par les besoins de l'arsenal de Toulon.

D'autre part, nombre de Seynois servirent dans l'escadre de la mer Noire, embarqués sur les navires participant aux opérations maritimes ou combinées ; certains prirent part aux opérations en Baltique<sup>379</sup>.

La guerre se termina en septembre 1855, après la prise de la forteresse de Sébastopol.

---

379. Feu, notre grand-père paternel, J.-B. Baudoin, prit part au siège de Sébastopol, sur le vaisseau *Ville-de-Paris*, navire-amiral de la flotte de la Mer Noire (amiral Hamelin).

## TRAVAUX COMMUNAUX DIVERS SOUS LE SECOND EMPIRE PROJET D'EMPRUNT

En novembre 1855, le Conseil municipal de La Seyne, présidé par le docteur Louis-Laurent Martinenq, ancien chirurgien de la Marine, décida de faire effectuer le retour à la gratuité à l'établissement scolaire de jeunes filles qui se trouvait en notre ville, d'installer une salle d'asile pour les jeunes enfants et d'envisager l'agrandissement de l'école des frères des Écoles chrétiennes qui comptait alors un effectif d'environ trois cent vingt élèves.

Le Conseil établit également un projet d'éclairage de la cité par le système du gaz, procédé déjà répandu dans bien des villes de France.

Le Conseil eut à examiner un autre problème : un vaste immeuble, sis au quartier de la Lune, appartenant à un sieur Bellin, était généralement loué par son propriétaire à la commune pour y loger les militaires de passage. Cela présentait certains inconvénients et représentait une charge continue pour les finances communales. C'est pourquoi, dans une autre séance de novembre, le Conseil municipal envisagea la construction d'une caserne permanente qui, selon la délibération, fut soumise au préfet du Var ; le Conseil se déclarait disposé à réaliser des travaux à condition que l'État garantisse la présence continue d'environ mille hommes de troupe.

L'affaire ne marcha pas en raison des difficultés d'ordre financier ; la commune dut abandonner ce projet de construction de caserne, qui lui avait paru intéressant pour la ville, et dut se borner à prévoir une amélioration des locaux Bellin utilisés.

*Eclairage au gaz.* — Sous la nouvelle municipalité Marius Estienne, la « Compagnie du Gaz d'Eclairage » construisit, en 1864, une usine à l'extrémité de la place de la Lune, aujourd'hui Noël-Verlaque, à l'est de notre ville ; le choix de l'emplacement avait été, au préalable, approuvé après enquête par l'autorité supérieure.

Le Conseil municipal, après accord sur le cahier des charges, concéda à cette compagnie le privilège de l'éclairage des artères de la cité.

*Voirie, fontaines et ressources.* — D'autres travaux sollicitaient l'attention de la municipalité ; certains étaient devenus indispensables : repavage presque général des rues, relèvement du niveau du sol de plusieurs voies qui étaient inondées pendant la saison des pluies, réfection de conduites d'eau, érection de nouvelles fontaines et aménagement de la distribution des eaux en ville. Il y avait aussi d'autres travaux de moindre importance à prévoir.

La dépense, résultant de tout cela, fut évaluée à 365.000 francs (francs-or) environ, ce qui était coquet pour l'époque.

Parmi les moyens envisagés pour y faire face, nous trouvons l'emploi du reliquat existant provenant de l'excédent des recettes sur les dépenses budgétaires de la commune, l'augmentation des tarifs de l'octroi, dont le rendement était estimé à 25.000 francs par an ; quant au règlement des travaux, il était prévu de l'effectuer au

fur et à mesure grâce à des emprunts amortissables, leur exécution se réalisant par tranches et par ordre d'urgence.

La municipalité se préoccupa aussi de l'amélioration du système de viabilité de la commune qui, paraît-il, ne se trouvait en bon état, à ce moment-là, que dans la partie nord du territoire de La Seyne.

À l'aide de ses propres ressources, elle procédera au nivellement et au drainage du chemin de la Gare, à l'empierrement de la chaussée du boulevard Estienne (à la Lune) et à l'édification des galeries de la source du Regonfle.

*Abattoir.* — La question de la construction d'un abattoir moderne, répondant aux prescriptions réglementaires et à l'augmentation de la population, fut mise à l'étude par nos édiles sous le second Empire. L'abattoir utilisé alors existait à l'endroit où se trouve maintenant le jardin Anatole-France, en face de l'hôtel actuel des Postes, avenue Garibaldi ; il était, en somme, bien proche de la ville et son éloignement s'imposait.

Les éternelles raisons financières retardèrent le projet et l'abattoir, étudié sous l'Empire, ne verra finalement le jour que vers 1889 ; il sera construit au quartier Saint-Jean-de-Berthe par la municipalité Saturnin Fabre.

*Autres travaux.* — De 1864 à 1869, on établira encore de nouvelles conduites et fontaines pour la distribution de l'eau en ville, notamment en 1869, sous l'administration Bernard Lacroix. D'autre part, c'est en 1866 qu'est installée, au quartier Saint-Jean, près de l'hôpital actuel, la pompe à vapeur devant utiliser l'eau de la source de ce quartier, ressource hydraulique encore utilisée de nos jours.

C'est vers la même époque du second Empire que s'est élevée la caserne des douanes, sur le terrain conquis des Esplageolles, non loin de la mer.

*Démolition de la chapelle Saint-Roch.* — Vers l'année 1861, la vieille chapelle édifiée par nos aïeux au XVII<sup>e</sup> siècle, et dont nous avons déjà parlé dans notre chronique de cette époque, fut démolie sur l'initiative de la municipalité car elle tombait en ruine et se trouvait désaffectée au point de vue religieux.

Elle avait appartenu à la confrérie du même nom, dans laquelle se groupaient les artisans cordiers, qu'un maire du premier Empire, M. Raymondis, avait essayé de ressusciter à La Seyne après la Révolution.

Son emplacement et celui de l'enclos qui l'entourait occupaient probablement le lieu où se trouve le lavoir public actuel, au début de la route d'Ollioules - Six-Fours, proche de la Bourse du Travail ; du reste, le lavoir en question perpétue le vocable du sanctuaire disparu, en même temps que celui de ce quartier urbain de La Seyne, quartier dont le nom primitif était celui « de Peïron », du provençal « peïroun », « perroun », banc de pierre, perron, pierre de lavoir.

L'ex-chapelle de Saint-Roch ou du Peïron figure, avec son enclos, sur le vieux plan cadastral de la commune de La Seyne, sous le numéro 952.

*Grosses réparations à l'église paroissiale.* — L'année auparavant vit d'importantes réparations effectuées par les soins de la commune à notre église paroissiale Notre-Dame-de-Bon-Voyage. Les principales furent : le remplacement du

pavage existant par un carrelage en pierres du Theil, la réfection des marches des escaliers au-devant de l'église, divers travaux à la toiture et aux corniches.

Ces réparations furent approuvées par le préfet du Var le 16 juin 1860 mais déjà, en 1858, le Conseil de fabrique de la paroisse en avait délibéré, notamment au cours de sa séance du 3 octobre de la même année, où il avait été dit : « Qu'un pavage en marbre devrait remplacer l'ancien pavé dégradé ; ce nouveau pavage étant justifié par la beauté du majestueux édifice » ; à cette réunion du Conseil de fabrique étaient présents : MM. Lieutaud, chanoine et curé doyen ; Augustin Daniel, président du Conseil ; Pierre Bégrand, Combal et J.-B. Baudoin.

Il est probable que ce fut en raison de la dépense, jugée trop élevée, que, finalement, le pavage en pierres du Theil fut retenu de préférence au marbre que le Conseil aurait voulu.

Pour ce qui concerne les travaux de la paroisse, la ville avait fait procéder, en 1854, à la remise en état de la maison presbytérale qui était contiguë à la sacristie de l'église. L'entretien de cet immeuble avait été fort négligé depuis la Révolution et il était inhabité depuis cette époque ; les réparations qui lui furent faites en 1854 permirent de le rendre propre au logement du clergé affecté au service paroissial (délibération du 12 février 1854 du Conseil municipal de La Seyne).

*Agrandissement du cimetière.* — En 1861-1864 (municipalité M. Estienne), il fut procédé à une extension du cimetière, extension rendue nécessaire par l'augmentation de la population et par l'usage plus répandu des concessions perpétuelles.

*Source du Camp-de-Laurent.* — Vers le même temps, la commune s'intéressa à une utilisation de la source située au quartier dit du « Camp-de-Laurent », jadis Saint-Laurent, au nord de notre territoire, sur les confins de celui d'Ollioules ; les besoins en eau de La Seyne devenaient plus grands aussi bien pour ses habitants que pour ses industries.

Il y eut, à propos de la source du Camp-de-Laurent, une affaire d'expropriation soulevée par la traversée de la canalisation à travers le domaine de La Chaulane, l'ancien fief des de Beaussier avant la Révolution ; sous le second Empire, ce domaine était la propriété des Hoirs Fisquet.

#### AGRANDISSEMENT DE L'HÔPITAL (1858) PROJET D'HÔPITAL MODERNE (1856-1865)

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le service hospitalier de notre ville était assuré par l'Hôtel-Dieu qui, comprenant en sus de ses bâtiments principaux une chapelle et des communs agrémentés par une cour ombragée, donnait à la fois sur la rue Messine et sur la longue artère nommée, précisément, rue de l'Hôpital, devenue de nos jours rue Clément-Daniel.

Antérieurement à la création de cet établissement, dans les premiers temps de La Seyne, un petit hospice devait exister pour y recueillir les malades et les vieillards ; nous supposons qu'il devait se trouver alors dans un immeuble de la rue Denans (aujourd'hui Evenos), vraisemblablement aux numéros 14 et 16 de cette rue.

En 1855, la municipalité Barry, reconnaissant l'insuffisance des locaux de la rue Messine, résolut de faire procéder à une extension devenue indispensable. Pour ce faire, le Conseil municipal prit une délibération prévoyant l'occupation de l'annexe du pensionnat de jeunes filles de la Sainte-Trinité, voisine de l'hôpital ; on escomptait que cette mesure apporterait une amélioration sensible à l'établissement.

Effectivement, les travaux d'agrandissement et d'embellissement furent entrepris et achevés en 1858, année dont le millésime, en relief, figure au-dessus de la porte d'entrée principale donnant sur la rue Clément-Daniel.

Mais, parallèlement à l'exécution de ces travaux, la municipalité seynoise se préoccupait de faire édifier un nouvel établissement hospitalier absolument moderne, établi en dehors de la ville, plus aéré, répondant mieux aux règles d'hygiène des temps nouveaux. Ces considérations aboutirent à l'établissement d'un projet tendant à réaliser, au quartier de la Gatonne, encore rural mais non loin de la cité, l'hôpital désiré ; ce projet fut inclus dans un programme de travaux urbains dont il était la pièce maîtresse.

On était alors sous la municipalité Martinenq, en 1856.

Pour pouvoir faire entrer ce projet dans la réalité, cette municipalité sollicita des autorités supérieures l'autorisation de contracter un emprunt dont le produit serait affecté à couvrir les dépenses de la création du futur hôpital et de quelques travaux d'utilité publique. Hélas ! cette demande, qui n'était pourtant que trop justifiée, fut refusée par les Finances qui estimaient que la ville de La Seyne ne posséderait pas suffisamment de disponibilités pour payer les intérêts de la somme empruntée pour amortir le capital produit par l'emprunt dans les délais prescrits par la loi.

Le projet d'hôpital fut donc ajourné ; comme fiche de consolation, la commune fut néanmoins autorisée à procéder à l'achat du terrain sur lequel serait construit l'hôtel-Dieu lorsqu'elle aurait, plus tard, les crédits sollicités.

À propos de l'emprunt dont nous venons de parler, il convient d'ajouter que pour faire face à d'autres dépenses nécessaires, le Conseil municipal de l'époque vota, à la majorité, une augmentation des tarifs de l'octroi, la majorité des conseillers se montrant nettement hostile au vote de tout impôt nouveau en raison de la situation de la propriété rurale gravement affectée par la maladie ayant atteint les vignobles du terroir.

L'hôtel-Dieu de la rue de l'Hôpital, desservi par des religieuses, continua donc à fonctionner et connut la terrible épidémie de choléra, dont nous parlerons bientôt, dans des conditions d'installation qui, bien qu'améliorées par rapport à l'état antérieur, furent beaucoup moins favorables que celles qui auraient existé si cet établissement avait été transféré hors de la ville, avec, un aménagement intérieur bénéficiant des progrès sanitaires et médicaux connus à cette époque.

L'HÔPITAL DE LA GATONNE  
L'ÉTABLISSEMENT DU QUARTIER SAINT-JEAN  
(fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle)

« *La Gatonne* »

L'hôpital projeté sous le second Empire ne sera finalement construit qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les années 1890-1896, sous les municipalités Saturnin Fabre et François Bernard, dans ce quartier salubre de la Gatonne, à l'ouest de La Seyne. Mais il était dit qu'il ne connaîtrait qu'une existence éphémère après avoir connu une naissance difficile.

En effet, vers 1898, une grave tension internationale était survenue entre la France et l'Angleterre à propos de l'occupation de Fachoda, au Soudan, par la mission française du commandant Marchand. Par mesure de précaution, la garnison de Toulon fut notablement renforcée ; il fallait des locaux à proximité du littoral.

À la suite de pourparlers engagés entre la ville de La Seyne et le ministère de la Marine, la cession des nouveaux bâtiments de la Gatonne fut envisagée ; rapidement, l'accord se fit entre les deux parties. C'est pourquoi nous voyons qu'au cours de la séance du Conseil municipal, en date du 10 avril 1899, ce conseil autorise le maire (M. François Bernard) à procéder à la vente à l'État, moyennant le prix de 50.000 francs (francs-or), de l'hôpital de la ville situé au quartier de la Gatonne pour y loger des troupes de la Marine.

L'acte de cession, à titre onéreux, fut signé par la municipalité seynoise le 29 avril 1899 et, le même jour, au nom de l'État, par M. Bergis, commissaire général de la Marine à Toulon.

La première troupe qui fut logée à la Gatonne, dans l'ex-hôpital, fut constituée par des éléments appartenant au 4<sup>e</sup> d'infanterie de marine qui prirent garnison à La Seyne ; ce régiment s'était illustré en maintes campagnes et particulièrement lors de l'héroïque défense de Bazeilles, le 1<sup>er</sup> septembre 1870.

La caserne de la Gatonne, passée au ministère de la Guerre après 1901, connaîtra une vie toute militaire jusqu'après la guerre de 1914-1918 ; elle abritera les coloniaux des 22<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments, des dépôts et divers éléments, dont des chasseurs à pied et, en dernier lieu, une section de télégraphistes coloniaux. Son vaste terrain, servant de champ d'exercice, verra des prises d'armes, des revues, des défilés, etc.<sup>380</sup>.

Vers 1925-1926, la Gatonne fut appelée à changer encore une fois d'utilisation. Rétrocédée par l'État à la ville de La Seyne, elle devint un établissement scolaire qui est, aujourd'hui, le collège de jeunes filles Joliot-Curie ; quant à l'ancien champ de manœuvre, il est devenu une annexe servant pour les classes de culture physique des élèves de cet établissement, laquelle annexe a reçu le nom de stade Hubidos, aviateur français tué en combat pendant la guerre 1939-1945.

---

380. Notre adolescence a connu cette existence militaire de la Gatonne, ces prises d'armes et revues que nous suivions patriotiquement avant 1914 ; il nous semble encore entendre les sonneries de l'appel du soir et de l'extinction des feux dont les notes s'égrenaient dans le silence de la nuit venue.

*L'hôpital du quartier Saint-Jean :*

Après la cession, en 1899, du nouvel hôtel-Dieu seynoïse à la Marine, les services hospitaliers étaient revenus à leur vieille demeure de la rue Messine en attendant la construction d'un autre établissement que la municipalité devait faire édifier au lieu dit Saint-Jean, sur la route de Reynier.

Les bâtiments du futur hôpital de Saint-Jean seront entrepris en 1900 mais, lorsqu'ils seront achevés, ils donneront lieu à l'opération administrative suivante : comme, en droit, leur propriétaire était la Commission administrative du vieil établissement de la rue de l'Hôpital (rue Clément-Daniel), elle devenait, après désaffectation de ce dernier, propriétaire de celui, nouveau, de Saint-Jean ; cette commission remit alors celui-ci à la ville, qui avait financé la dépense de sa construction, et reçut en échange les immeubles de la rue de l'Hôpital dont la ville, en raison du changement de leur destination, devenait maîtresse à son tour <sup>381</sup>.

Cet échange administratif fut approuvé par l'arrêté du préfet du Var en date du 11 septembre 1902.

L'établissement hospitalier de Saint-Jean, bien placé au point de vue sanitaire et aération, est toujours en service de nos jours ; il a été partiellement sinistré pendant la dernière guerre (1939-1945) mais a été réparé depuis. Il a reçu d'ailleurs des agrandissements, des améliorations et il est maintenant Hôpital régional. Parmi les pensionnaires de son hospice se trouvait récemment la doyenne des Seynois, M<sup>me</sup> veuve Jaumier, âgée de 105 ans, aujourd'hui décédée.

Quant à l'ancien hôpital, il servira, au XX<sup>e</sup> siècle, d'école de filles et, pendant la guerre de 1939-1945, et après la Libération, de mairie-annexe abritant divers services.

#### NOUVEAUX ESSAIS DE CULTURE DE COTON DANS LA COMMUNE (1864)

On avait voulu reprendre, en haut lieu, les essais de culture du coton déjà entrepris avec un succès relatif dans le Var, sous le premier Empire.

À la suite des tentatives faites dans le terroir de La Seyne, un envoi de spécimens de cotons récoltés fut effectué par les soins du maire, M. Estienne, au comice agricole qui se tenait à Toulon.

Parmi les spécimens qui furent présentés, une mention particulière fut accordée à une qualité de coton obtenue au sec par un jardinier de notre ville, M. Brun.

Ces encouragements pour le coton étaient donnés en vue de promouvoir une certaine polyculture dans le Var, assez limité en tant que produits de la terre par la nature de ses terrains, sa sécheresse et les variations de son climat.

---

381. C'est la Commission administrative de l'hôpital qui recevait les legs ou les dons faits en faveur de cet établissement par des collectivités ou par des particuliers. citons, à titre d'exemple, le legs fait en 1841 par la dame Thérèse-Claire Minjaud, veuve du sieur Jean-Antoine Aube, officier de Marine, demeurant rue Ferblanterie, à La Seyne, de divers biens et d'une somme de 150 francs-or, en numéraire, à l'Hospice Civil de La Seyne.

La rue Ferblanterie est aujourd'hui la rue Thiers.

## CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE

Une importante nouveauté, pour l'avenir de notre commune, fut, en 1855-1856, la constitution, par M. Armand Béhic, de la Société anonyme des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Cette société, devenue propriétaire des chantiers navals Lombard, Mathieu et Taylor, les plus importants et les plus modernes de La Seyne, à cette époque, devait donner un énorme développement à la construction navale de notre ville, répandre bientôt à travers le monde entier la qualité de cette industrie du pays.

Il est hors de doute que l'expansion économique et démographique de La Seyne en fut grandement accrue et, après plus d'un siècle d'existence, les Forges et Chantiers de la Méditerranée demeurent encore, aujourd'hui, l'élément essentiel de sa vitalité et de sa prospérité.

Nous en reparlerons davantage dans l'histoire maritime de notre commune, mais il convenait, semble-t-il, de signaler, en son temps, cet important événement local survenu sous le second Empire.

### FONDATION DU COUVENT DE « LA PRÉSENTATION » AU QUARTIER DE MOUISSÈQUE (1858) HISTOIRE DE LA MAISON (1858-1904)

Le chanoine Proal, vicaire général du diocèse de Digne, supérieur des religieuses de Notre-Dame-de-la-Présentation, de Manosque, étant venu à La Seyne, avait recherché dans notre commune une terre qui fût favorable à l'établissement d'un couvent destiné à s'occuper de l'éducation des jeunes filles.

Il était accompagné de son neveu, l'abbé Proal, alors vicaire dans notre paroisse Notre-Dame-de-Bon-Voyage. Cet abbé Proal deviendra, plus tard, curé de La Cadière et finira ses jours à Roquebrune, dans le Var.

Au cours de ces recherches de lieu propice à un couvent, il sera un instant question d'établir un pensionnat à Tamaris, dans la propriété Trucy où George Sand viendra en 1861 ; mais ce projet fut abandonné.

Ce fut finalement Mgr Meyrieu, évêque de Digne, supérieur général des sœurs de la Présentation, qui arrêta son choix sur une campagne du quartier de Mouissèque, à l'est de La Seyne. Sous le second Empire, il existait peu d'habitations dans cette banlieue de La Seyne ; les chantiers de constructions navales ne s'y étendront que beaucoup plus tard. On n'y rencontrait guère que des jardins, de la verdure, des arbres. L'autorisation fit l'objet du décret de Napoléon III du 6 juillet 1858, daté de Plombières, sous la réserve que cette congrégation se conformerait aux statuts approuvés par ordonnance du 7 mai 1826. L'enquête de « commodo » et « incommodo » donna lieu à un procès-verbal favorable rendu le 28 juin 1857.

Les bâtiments qui s'y élevèrent bientôt furent vastes et importants, comprenant chapelle, dortoirs, classes, réfectoires, offices, communs et dépendances ; l'établissement eut un grand jardin d'agrément et potager, pour la promenade des sœurs et les récréations des pensionnaires.

Nombre de demoiselles de la bourgeoisie de la région, dont pas mal de Seynoises, sortirent de cette maison d'éducation qui fut connue assez loin à la ronde avantageusement ; d'ailleurs, l'éducation donnée y était excellente.

Nous ne possédons pas, malheureusement, beaucoup de renseignements sur l'existence de cette institution libre locale. Cependant, nous savons que, pendant l'année scolaire 1882-1883, l'effectif des pensionnaires atteignit soixante-quinze à quatre-vingts unités et que la centaine fut même largement dépassée à une époque plus proche de nous.

Ce furent les lois de 1901-1902 qui ouvrirent le chemin de l'exil à nos religieuses de la Présentation. Ce fut un dommage moral et matériel pour La Seyne, pour la Provence. Les sœurs se réfugièrent en Italie, à Bordighiera, à Vintimille où, en 1905, elles établirent une maison qui devint assez florissante et où elles jouirent de tous les avantages religieux qu'elles avaient eus en France. L'évêque de Vintimille, Mgr Daffra, fut très bienveillant pour ces pauvres Françaises dont les débuts de la vie d'exil avaient été pénibles et qui n'oubliaient pas leur chère patrie.

Vint la guerre de 1914-1918 pendant laquelle l'ancien couvent de la Présentation abrita un certain nombre de classes des élèves du collège des maristes, de la place Germain-Loro, dont une bonne partie des locaux avaient été transformés en hôpital militaire bénévole pour les vaillants soldats français et alliés.

À cette brève notice, consacrée au pensionnat de la Présentation de La Seyne, nous ajoutons la liste des aumôniers qui, à diverses époques, furent attachés à cet établissement ; ce furent :

- l'abbé Basset, de Forcalquier, diocèse de Digne, ancien missionnaire ; il fut le premier aumônier de la maison, dans les années 1861-1863 ;
- l'abbé Nicolas Rébuffat (1863-1866) qui fonda la maîtrise de la cathédrale de Toulon ;
- l'abbé Jourdan (1866-1867), prêtre de l'Oratoire de Draguignan, mort curé de La Valette-du-Var
- l'abbé Vadon (1868-1873) ;
- l'abbé Fougeret (1873-1884)<sup>382</sup> ;
- l'abbé Verlaque, fils de l'ancien ingénieur en chef des Forges et Chantiers ; devenu chanoine titulaire de la cathédrale de Fréjus, chevalier de la Légion d'honneur, érudit distingué, il mourut à Tamaris, dans la commune de La Seyne ;
- l'abbé Monin, qui demeura quatorze ans à la Présentation
- le R.P. Reynaud, mariste ;
- le R.P. Terrasse, mariste également, qui fut le dernier en date du pensionnat ; le père Terrasse mourut tragiquement au cours d'une baignade en mer, au large de Mar-Vivo, près des Sablettes, la mer étant très grosse.

---

382. Ce fut l'abbé Fougeret qui acheva, plus tard, l'église du quartier de Claret, à Toulon, sanctuaire commencé du temps de l'abbé Martinenq, mort curé de La Cadière (Var).

L'abbé Fougeret a laissé une notice appréciée sur les églises et chapelles du diocèse de Fréjus consacrées à la Mère de Dieu.

## LE CHEMIN DE FER ARRIVE À LA SEYNE ET À TOULON

(mars - mai 1859)

Ce fut là, sous le second Empire, un événement vraiment capital pour notre région. Si la monarchie de Juillet connut les commencements, en France, de cette grande révolution pacifique dans le domaine des transports terrestres, la création du chemin de fer, il est incontestable que le règne de Napoléon III en vit les développements et l'extension à travers toute la France. Qu'on en juge : de 3.685 kilomètres que comptaient les exploitations existantes au 1<sup>er</sup> janvier 1852, les réseaux étaient passés à 17.440 kilomètres en service à la fin juillet 1870, à la veille de la chute de l'Empire ; le nombre annuel de voyageurs transportés se montant en 1869 au chiffre de 111 millions 462.000.

Vers 1856, la Provence ne connaissait encore que la ligne ferrée de Paris se terminant à Marseille avec antennes sur Nîmes, Montpellier, La Grand-Combe, Rognac et Aix. Nos cités riveraines de la mer étaient toujours desservies par la voie maritime, grand et petit cabotage, ou par les routes de terre suivies par les diligences et les charrettes.

Mais cela devait bientôt, sinon changer entièrement, mais toutefois être profondément modifié par la venue du rail ; d'abord entre Marseille et Toulon, ensuite et un peu plus tard, entre Toulon et la frontière italienne d'après 1860.

Ce fut en 1852, par une loi du 8 juillet, que fut concédée la première section de la ligne du chemin de fer de Marseille à Toulon ; les trois autres sections, de Toulon au Var, du Var à Nice et de Nice à Vintimille, le seront entre 1859 et 1863 <sup>383</sup>.

Le 20 octobre 1858, le tronçon Marseille-Aubagne est mis en service ; activement poussés, les travaux avancent rapidement malgré une rare accumulation de difficultés et de problèmes au dire des entrepreneurs qui annoncent pourtant que les grands souterrains, dont le principal, le tunnel du « Mussuguet », entre Aubagne et Cassis, viennent d'être achevés <sup>384</sup>.

Six mois plus tard, au mois de mars 1859, la première des deux voies prévues est posée entre Aubagne et Toulon lorsque, à la fin avril, la guerre éclate entre la France et l'Autriche. Aussitôt, la voie terminée est utilisée pour servir aux transports de troupes et de matériel jusqu'à Toulon où tout est embarqué sur des navires de guerre ou sur des transports qui les débarqueront dans les ports italiens.

La deuxième voie achevée, la section de ligne entière entre Marseille et Toulon, fut mise en service à la date du 3 mai 1859 ; c'est donc à cette dernière date que remonte le trafic des trains dans les deux sens que l'on connaîtra désormais. Le public en fut informé par des affiches que l'administration (compagnie P.L.M.) fit apposer dans les gares et stations le 21 avril mais, en raison de l'état de guerre régnant, la

---

383. Décrets des 3 août 1859, 22 août 1860 et 11 juin 1863.

384. Rapport du 30 avril 1858 au Conseil d'administration de la Compagnie P.L.M. ; en 1857, le montant de la dépense s'élève déjà à 12.276.000 francs-or, soit quatre milliards de notre monnaie actuelle (environ).

priorité était donnée aux convois militaires ; ce ne fut, en fait, que le 28 mai 1859 que la ligne fut complètement ouverte au service commercial.

Il y eut beaucoup d'enthousiasme chez les populations établies sur le parcours. Nombreux furent les Seynois à se rendre à la station de La Seyne pour admirer le nouveau moyen moderne qui leur apportait vitesse et confort, facilité de déplacement ; dans les campagnes traversées, au long des voies, hommes, femmes et enfants saluaient de vivats les convois qui circulaient.

Il ne put y avoir, malheureusement, de grandes fêtes ou cérémonies pour célébrer dignement un tel événement ; la guerre qui, a ce moment-là, voyait tomber des hommes ne permettait pas des réjouissances, et ce fut dommage. Les inaugurations officielles n'eurent qu'un caractère administratif et discret ; à Toulon, par exemple, on supprima la cérémonie qui devait avoir lieu au Grand-Théâtre de cette ville, au cours de laquelle le poète Charles Poncey devait lire un poème de circonstance devant un public de personnalités et d'ingénieurs du chemin de fer.

*Embranchement de l'arsenal.* — Cet embranchement, d'une longueur de 3,700 kilomètres, qui reliait la gare de La Seyne à l'intérieur de l'arsenal maritime, fut mis en service le 1<sup>er</sup> juin 1859.

*Anniversaire.* — Il y a donc un siècle, en 1959, que s'est accomplie, chez nous, cette révolution pacifique, source de progrès, d'une évolution sociale et économique modernes ; l'invention de la locomotive à vapeur fut, on peut le dire, l'une des plus belles acquisitions matérielles du XIX<sup>e</sup> siècle car elle transforma véritablement la vie de la société en tous pays, ses techniques, ses industries <sup>385</sup>.

Nous ajouterons qu'après Marseille-Toulon, le rail continuera de s'avancer vers l'est de la Provence au cours des années à venir : Toulon-Les Arcs sera ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 1862, Les Arcs-Nice le 1<sup>er</sup> octobre 1864, Nice-Monaco le 19 octobre 1868, et Monaco-Menton le 6 octobre 1869 ; quant au prolongement jusqu'à Vintimille, retardé par la guerre franco-allemande, il ne sera réalisé qu'en février 1872.

Diverses lignes secondaires seront greffées sur la grande artère Marseille-Nice entre 1868 et 1928, année d'inauguration de la plus récente antenne, celle de Nice à Breuil-sur-Roya ; toutefois, il faut noter que le tronçon Les Arcs-Draguignan avait été ouvert antérieurement au public en 1864.

La construction de la ligne Marseille-Toulon fut, à part quelques légères modifications, conforme au tracé étudié par les ingénieurs Tassy et Gouin placés sous les ordres de l'ingénieur en chef Guillaume ; trois ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées — MM. Thirion, Duhoux et Molard — se succédèrent à la direction de ces importants travaux.

La section de voie comprise dans le département des Bouches-du-Rhône fut à la charge de l'ingénieur Desplaces tandis que la section du Var fut confiée à l'ingénieur Tassy. D'autre part, l'exécution de l'œuvre fuit assurée par les entreprises suivantes :

---

385. Que l'on veuille bien se souvenir que les anciens Seynois devaient se rendre à Toulon pour effectuer des déplacements terrestres importants (services de diligences et voitures de poste entreprises Vachier et Avon et C<sup>ie</sup>) ; ils empruntaient la voie maritime pour les localités du littoral.

Société Marshall, Greenwich et C<sup>ie</sup>, Maison Vernet, Entreprises Mangin et Cazin, Entreprise Borde ; les bâtiments divers et les stations furent exécutés par M. Laroze, spécialiste en travaux publics et édifices<sup>386</sup>.

Pour ce qui concerne plus particulièrement La Seyne, l'augmentation du trafic ferroviaire après la guerre de 1914-1918 conduira la compagnie P.L.M. à créer une importante gare de triage dans le territoire de notre commune ; sur les terrains, dont elle fit l'acquisition au quartier dit du « Camp-de-Laurent », elle établit de nombreux faisceaux de voies, un dépôt de machines et des bâtiments. Cette gare de triage de La Seyne s'étendra depuis la station des marchandises jusqu'au passage à niveau situé sur la route conduisant de cette ville à la localité d'Ollioules<sup>387</sup>.

### SÉJOUR DE GEORGE SAND EN TERRE SEYNOISE (Tamaris, 1861)

Ce fut à la suite d'une grave maladie, on le sait, que pendant l'hiver de 1860-1861, l'illustre romancière vint, sur le conseil de son médecin du Berry, le docteur Vergne, passer la convalescence dans le Midi, sous un ciel plus clément que celui du centre de la France.

George Sand hésita tout d'abord dans son choix d'une station sur la côte provençale ou sur celle des Alpes-Maritimes. Finalement, elle se décida pour un coin de notre terroir seynois, Tamaris, sur les instances de son protégé et de son disciple, Charles Poncy, le poète toulonnais ; Poncy connaissait bien les lieux, ayant une bastide non loin de Tamaris, au lieu dit « Les Sablettes<sup>388</sup> ».

Le 14 février 1861, George Sand écrivait à son ami, Charles Duvernet, à Nevers : « Je pars demain pour le Midi ».

Effectivement, elle arriva à Toulon le 18 février, par un fort mauvais temps d'ailleurs, vent et pluie ; elle y vint par le chemin de fer mis en service en 1859. Elle se rendit aussitôt à Tamaris, prenant le bateau jusqu'à La Seyne et, dans cette autre ville, une voiture qui la conduisit à l'endroit qui allait, durant plusieurs mois, être sa résidence.

Malgré la tempête qui l'accueille, le 19 février, à la vue d'un admirable paysage, l'écrivain s'exclame, parlant de notre région : « C'est un pays idéalement beau ! »

Sous le second Empire, le quartier de Tamaris n'était encore qu'un lieu bien rustique, assez abandonné même, isolé et mal desservi par de médiocres chemins et un petit vaporeur. On y voyait alors quelques bastides dont les « restanques » (terrasses

---

386. Dans sa traversée du territoire communal de La Seyne, la voie ferrée n'exigea pas d'ouvrages d'art importants, plaine avec déclivité vers la mer, pas de collines à franchir ; seulement, des passages à niveau et un passage inférieur près la gare de La Seyne.

387. La création de la gare de triage en question nécessitera évidemment des amputations de propriétés privées, notamment aux domaines David, de la Chaulane et autres.

388. Charles Poncy, né à Toulon le 4 avril 1821, resta toujours en relations suivies avec George Sand ; lorsque cette dernière vint chez nous, en 1861, il habitait au numéro sept de la rue du Puits de la vieille cité maritime. Poncy possédait, aux Sablettes, une maison dont la rustique terrasse donnait sur la haute mer, la plage étant alors un lieu bien tranquille, seulement fréquenté durant l'été par des familles du pays.

soutenues par des murs de pierres sèches) étaient garnies d'amandiers, de vignes ou d'oliviers ; on y rencontrait aussi des terres incultes avec des pins et des chênes verts.

Le long du littoral marécageux de la baie du Lazaret, on remarquait surtout des plantes aquatiques et des haies de « Tamarix Gallica », arbre qui a donné son nom à tout le quartier.

Un tableau du peintre varois Auguste Aiguier, exposé au salon de 1865, bien que d'une tonalité un peu sombre, car l'artiste a voulu traduire un instant du crépuscule, exprimait l'aspect du rivage de Tamaris de cette époque<sup>389</sup>.

Pour y venir de La Seyne, il fallait alors emprunter une voie de terre qui prenait son origine à la rue Napoléon (aujourd'hui rue Gay-Lussac), laquelle communiquait avec le port de cette localité par la rue dite du « Regonfle », vieux terme local qui s'est conservé.

Ici, à propos de George Sand, il est bon de mentionner un témoignage local. Un vieux Seynois, homme érudit, le chanoine Edouard Daniel, aimait à rappeler, de son vivant, que dans ses souvenirs d'enfant il revoyait, au printemps, un arbre de Judée qui, par-dessus le mur du jardin de ses parents à la rue Napoléon, laissait pendre ses belles grappes fleuries et faisait l'admiration de la romancière lorsqu'elle passait en voiture, venant de Tamaris ou s'y rendant.

### L'INSTALLATION DE GEORGE SAND À TAMARIS

Dès le lendemain de son arrivée, le 20 février, M<sup>me</sup> Sand écrivait à des amis de Nice, M. et M<sup>me</sup> Ernest Périgois : « Nous sommes installés à une demi-heure, par mer, de Toulon ; loin d'Hyères, de Nice et autres stations à la mode. J'ai loué, pour 500 francs et pour trois mois, les trois quarts d'une maison de campagne très bourgeoise, très propre. Le propriétaire est avoué à Toulon ; il n'y habite pas en ce moment et ne loue, du reste, jamais sa bastide. C'est un homme charmant, qui est venu, lui-même, nous installer ».

Le propriétaire dont parle George Sand était M<sup>e</sup> Albert Trucy, avoué auprès du Tribunal civil de Toulon.

Dans la même lettre du 20 février, notre femme de lettres ajoutait :

« Nous sommes là depuis vingt-quatre heures par un temps de chien mais dans un site admirable, au bord de la grande mer et sur le versant d'une colline couverte de pins superbes. C'est une solitude absolue, pas de curieux ; la vie y est très bonne pourtant et très confortable à cause du voisinage d'une petite ville qu'on appelle La Seyne ».

Elle apprenait aussi à ses amis qu'elle avait pris une excellente cuisinière, « qui est une naine », à raison de 25 francs par mois, et qu'elle a trouvé un homme de confiance pour aller aux provisions ou faire des courses soit à La Seyne, soit à Toulon. Souvent cet homme, qu'elle avait baptisé Nicolas dans ses lettres, se rendait à Toulon par le bateau à vapeur qui reliait les deux cités maritimes de la rade ; le passage coûtait

---

389. Ce tableau se trouvait au Musée de Toulon, avant la guerre 1939-45.

15 centimes et la durée du trajet, fort agréable, était de vingt à vingt-cinq minutes en 1861.

George Sand apprécia beaucoup, paraît-il, les services que lui rendit cette sorte de majordome bien dévoué.

Dans une autre correspondance, datée du 24 février et du golfe du Lazaret, à une demi-lieue de Toulon (George Sand voulait entendre par là, sans doute, la voie de mer et à vol d'oiseau), elle expliquait à son vieux compagnon, Charles Duvernet, de Nevers, l'aspect des lieux et la nature du site :

« Le golfe du Lazaret, disait-elle, séparé du côté de la grande mer par une plage sablonneuse, vient mourir tout doucement au bas de notre escalier rustique. Au-delà de la plage, la vraie mer brise avec plus d'embarras et nous en avons, de nos lits, le magnifique spectacle ; la tête sur l'oreiller, nous reconnaissons au moutonnement des flots si la journée sera venteuse et agitée... ».

« Le vin est excellent, ajoutera-t-elle, et à bon marché ; le pain est bon, il y a peu de poissons » — réflexion surprenante Chez M<sup>me</sup> Sand, quand on sait combien la pêche était alors largement pratiquée dans la région à son époque — « le mouton et le bœuf sont passables. Quant aux coquillages, ils sont simplement délicieux ». Elle précisait : « L'endroit, qui est fort tranquille, presque désert, est à proximité du petit port de La Seyne qui est grande comme La Châtre<sup>390</sup> ».

À son habitude, George Sand n'était pas venue seule au cours de son voyage dans le Midi ; son fils, Maurice Sand, sa fille, Solange Clésinger, et le graveur Manceau l'avaient accompagnée.

### LA VIE À TAMARIS

Dès que tout son monde fut installé, la romancière y organisa sa nouvelle existence. Voici en quels termes elle présente son établissement et celui de ses familiers dans la bastide Trucy : « Nous avons chacun une petite chambre et, en commun, un salon, une salle à manger et un cabinet pour y mettre nos collections. Devant la maison, une étroite terrasse avec des fleurs ; tout le reste est une colline inculte, rocailleuse, et, à travers les arbres, on voit le bleu de la mer et des montagnes lointaines ».

Autour de la maison de campagne, on rencontrait, lui donnant une animation joyeuse, un chien, un chat et un âne, surnommé « Bou-Maza », qui appartenait au maître de la maison. Cet âne servait au transport des provisions. D'ailleurs, ce quadrupède était très utilisé en Provence au temps de George Sand.

N'oublions point les poules qui suivaient, à Tamaris, l'auteur de *la Mare au Diable*, tout comme à Nohant.

George Sand estimait fort Rosine, sa cuisinière, une brave fille du pays qui, disait-elle « avait un excellent caractère ».

---

390. La Châtre, ville de l'Indre, sous-préfecture de ce département.



*Portrait de George Sand (1850)*

## LA GEORGE SAND QUE LES SEYNOIS DU SECOND EMPIRE ONT CONNUE

Elle comptait cinquante-sept ans lorsqu'elle vint à La Seyne. Elle ne possédait peut-être plus cette grâce jeune et passionnée d'autrefois, cet éclat de physionomie qui avaient été les principaux traits de sa beauté lorsqu'elle était jeune femme ; toutefois, ses yeux étaient demeurés très beaux. Sa taille, il est vrai, s'était épaissie, ses cheveux devenus gris, mais, bien qu'elle fût à Tamaris encore en période de convalescence, elle y restait fidèle à ses habitudes d'écrire, de travailler.

Aussi ses journées étaient-elles bien remplies : correspondance, travail d'écrivain, dessin, botanique ou jardinage et excursions composaient une vie laborieuse et aérée.

Car George Sand, si elle fut une grande femme de lettres, fut également une excursionniste passionnée, avide de paysages, de curiosités naturelles ; elle trouvait à nos sites « un aspect à la foi riant et sauvage » ; à notre climat « un caractère rude et superbe, très changeant, avec des journées de pluies diluviennes, de bourrasques de mistral ou resplendissantes de soleil ».

À ce propos, n'oublions pas que son séjour à Tamaris eut lieu au printemps, saison particulièrement instable et capricieuse en Provence.

Pour ses promenades, elle louait à La Seyne une calèche conduite par un cocher, fort adroit, nommé Matheron, qui, à l'occasion, de transformait en véritable compagnon de voyage. C'est le « Marescat » du roman *Tamaris*.

George Sand, en effet, écrivit deux romans pendant son séjour chez nous : *Tamaris*, que nous venons de citer, paru en 1862, et *Valvèdre* que la *Revue des deux mondes* publia un peu plus tard. Les paysages de notre contrée sont dépeints dans *Tamaris* tels qu'il étaient il y a une centaine d'années, avec beaucoup de fidélité et avec un talent supérieur quant aux descriptions. De même, ses observations d'histoire naturelle et de géologie y sont très précises.

### SES RELATIONS LOCALES

Comme relations locales, George Sand eut d'abord un M. Gouin, un ancien fonctionnaire de la Marine qui était son voisin à Tamaris ; puis elle connut M. Noël Verlaque, habitant une villa peu éloignée de la bastide Trucy, grand chasseur de gibier d'eau et, à l'époque dont nous parlons, ingénieur en chef des Chantiers navals de La Seyne, conseiller général du Var.

La romancière connut aussi le docteur Jean Chargé, fils du chirurgien seynois qui soigna Bonaparte en 1793 ; le docteur Jean Chargé fut un pionnier de l'homéopathie. Il y eut également M. Mille, bourgeois du voisinage qui compta parmi ses connaissances de Tamaris.

À vrai dire, cette partie de la commune de La Seyne ne connaissait pas beaucoup d'habitants en 1861 ; mi-rurale, mi-maritime, elle ne voyait guère passer sur le sentier qui épousait son littoral que des pêcheurs et des douaniers ou bien, à l'intérieur, quelques paysans cultivant leur champ, des retraités ou des citoyens venant

passer le dimanche dans leur petite bastide, cela en dehors des résidences bourgeoises existant çà et là, fort peu nombreuses.

Il est probable que George Sand n'ignora pas, si proche d'elle, l'ancien domaine de Saint-Louis où, avant la Révolution, vinrent se reposer les évêques de Toulon. Située sur le chemin de La Seyne, au lieu dit « Le Crotton », cette propriété, dont subsistent encore les solides bâtiments en pierre du XVII<sup>e</sup> siècle, contient une robuste tour de guet, vestige d'ancien prieuré, pouvant être datée du XV<sup>e</sup> siècle. À une époque d'insécurité, cette vigie surveillait le rivage des Sablettes et la contrée environnante.

Le domaine Saint-Louis, dont l'entrée porte le millésime de 1694, possède aussi, reconnaissable malgré une réfection récente, une chapelle qui fut fondée sous ce vocable, nous le rappelons, par un gouverneur de La Seyne, sous Louis XIV, le sieur Louis Daniel, seigneur de Lérès ; les lieux, qui ont conservé un grand charme, virent maintes personnalités. Après la peste de 1721, l'héroïque consul de Toulon, le chevalier d'Antrechaus, vint y prendre un repos bien mérité ; de même, Mgr de Chalucet, évêque et bienfaiteur de cette ville, y vint en 1708.

Ce n'est pas tout : sous la Révolution, quelque temps avant le siège de 1793, le capitaine d'artillerie Muiron, ami et compagnon d'armes de Bonaparte, y séjourna durant une quinzaine de jours, ce qui lui permit d'effectuer d'utiles reconnaissances dans le pays ; Bonaparte lui-même logea, paraît-il, dans le voisinage pendant les opérations.

Nous aurions aimé avoir les impressions de notre grande romancière sur ces lieux qui comptent parmi les plus intéressants du terroir seynoïse ; nous n'en avons pas retrouvé l'écho, ni dans sa correspondance ni dans ses romans <sup>391</sup>.

Ce domaine, relié à La Seyne par un chemin au nom bien significatif de « l'Evescat » (l'Evêché), a appartenu à la famille de Pézenas de Bernardy ; il est, aujourd'hui, la propriété de M<sup>lle</sup> Mazué.

## LES VISITEURS

En dehors du vieil ami qu'était Charles Poncy qui venait avec sa famille presque quotidiennement à Tamaris, George Sand reçut, durant sa convalescence, nombre de visiteurs de marque venus de l'extérieur ; nous citerons le prince Jérôme Napoléon, cousin de l'empereur, François Buloz, le directeur de *la Revue des deux mondes*, l'acteur Bertin, le prince Lucien, le commandant Talma, le peintre Vincent Courdouan, Victorien Sardou, Edmond Adam, etc. Jamais, la bastide Trucy n'avait vu passer autant de personnalités.

## LES EXCURSIONS

George Sand adorait la nature ; aussi fit-elle de fréquentes promenades dans le territoire seynoïse et dans les environs. Elle monta à la chapelle de Sicié, au village ruiné de Six-Fours, à Évenos et au Coudon ; elle excursionna à la forêt de Janas, à Saint-Mandrier, à Ollioules et à Dardennes, prenant des notes, faisant de la botanique

---

391. Ce qui est surprenant de sa part ; l'endroit a dû échapper à sa curiosité et elle devait en ignorer le côté historique.

ou de la géologie. Elle parcourut le champ de bataille où le jeune Bonaparte s'était illustré ; s'intéressa à la fameuse batterie des « Hommes-sans-Peur » qu'elle plaça : à tort, sur la colline de Rouquier.

### LA FIN DU SÉJOUR - LE DÉPART

Sous le ciel bienveillant de Provence, l'état de santé de M<sup>me</sup> Sand s'était bien amélioré. Déjà, le 28 mars, elle avait écrit à sa cousine, M<sup>me</sup> Pauline Villot : « Ma santé se remet, le mistral a fait place à un temps plus doux », et, le 29 avril 1861, elle disait à Charles Poncy : « La santé est meilleure. J'ai fait aujourd'hui une belle course sur les hauteurs du cap Cépet ; c'était magnifique et j'ai trouvé beaucoup de plantes ».

Antérieurement à cette dernière date, elle avait confié à son vieil ami Duvernet, toujours à propos de nos paysages : « Le pays est beaucoup plus beau que tout ce qu'on va chercher ailleurs ! »

Cependant, comme toutes les choses de ce monde, son séjour à Tamaris approchait de sa fin et il lui fallait songer à quitter ce terroir qui l'avait aimablement accueilli. Le 11 mai George Sand annonce à un de ses amis qu'elle va visiter le yacht impérial l'*Aigle* qui est mouillé dans la rade avec le prince Napoléon à bord ; et le 25 mai, elle raconte à Maurice Sand, parti pour Alger, son excursion à la vallée de Dardennes, effectuée le 14, ainsi que ses courses à Évenos et au Coudon, faites les 20 et 21 mai.

C'est finalement dans les tout derniers jours du mois de mai 1861 que l'illustre romancière quitta notre sol. Ainsi, sa présence chez nous n'a guère dépassé trois mois, mais elle a été pourtant largement suffisante pour que son souvenir reste étroitement associé aux lieux où elle passa, aux sites qu'elle aima de toute sa sensibilité, qu'elle célébra avec l'autorité d'un puissant talent.

Elle emporta, croyons-nous, un bon souvenir de notre pays. Une lettre qu'elle adresse de Chambéry à Charles Poncy, presque au lendemain de son départ de La Seyne, le 5 juin 1861, nous fait part, en effet, de son contentement : après avoir dit à Poncy la satisfaction qu'elle éprouve à visiter la Savoie, qu'elle a voulu voir avant de rentrer chez elle à Nohant, elle ajoute qu'elle a trouvé Tamaris bien charmant ; elle ne lui reproche, dit-elle, que le vent, les oliviers et la poussière mais, reconnaît-elle, cela n'est la faute de personne.

George Sand assure au poète toulonnais qu'elle gardera un tendre souvenir du Var ; elle le charge d'exprimer ses vifs remerciements à Matheron, son excellent cocher, à Rosine, sa bonne cuisinière et aussi à Nicolas, le fidèle commissionnaire. Elle n'oubliera pas tous ces bons Seynois.

### TAMARIS APRÈS GEORGE SAND

La bastide de M. Trucy qui abrita la femme de lettres, le quartier de Tamaris qu'elle connut ont subi des changements notables depuis le temps du second Empire.

La partie nord de la maison de campagne a conservé son aspect provençal d'autrefois, tandis que la façade, regardant vers le sud et vers la baie du Lazaret, a été embellie par des sculptures encadrant les fenêtres. On a ajouté, de plus, à l'ancien

corps de logis, une aile style Renaissance dotée d'un hall vitré au rez-de-chaussée. L'ensemble compose une élégante demeure qui a été restaurée après la guerre 1939-1945.

Signalons qu'au-dessus des fenêtres du premier étage, un médaillon en terre cuite, contenant l'effigie de George Sand, a été placé en 1891 au cours d'une manifestation de littérateurs et de félibres.

Quand Michel-Pacha eut transformé Tamaris, auquel il avait voulu donner une allure orientale, un parc spacieux garni de grands arbres et de végétaux exotiques remplaça les rustiques terrasses de 1861 ; le modeste pavillon de M. Gouin (le M. Pasquali du roman), habitant La Seyne, fut incorporé, avec d'autres parcelles, à l'ancienne propriété Trucy qui est devenue, il y a plus de cinquante ans, la villa « George Sand ».

Dans un proche avenir, de nouveaux changements s'annoncent dans la physionomie de ces lieux, physionomie que beaucoup de nos contemporains ont connue. Un « lotissement » — signe de temps, de goûts et de besoins actuels — apportera sans doute à ce coin de Tamaris un visage quelque peu différent de celui qui nous était familier, qui n'était pas dépourvu de noblesse, mais, Dieu merci ! les grandes lignes du paysage resteront et nous continuerons à y apercevoir la belle figure de George Sand contemplant l'image harmonieuse d'une contrée que sa plume décrivit avec beaucoup de bonheur, d'une terre qui lui procura les plus douces consolations.

#### L'HIVER DE 1863-1864

Il fut d'une particulière rigueur. Quarante-trois ans après celui de 1820, il causa d'importants ravages en Provence et en Europe ; il se signala, en effet, par une permanence exceptionnelle du froid et des abaissements continuels de température qui furent ressentis, paraît-il, jusque dans la belle saison.

Dès le 3 janvier 1864, la neige tombait en abondance à La Seyne, Hyères, Cannes, Nice et Menton ; les températures qu'on releva furent les suivantes : – 8° à La Seyne et à Toulon, – 6° à Hyères et à Nice et – 4° seulement à Cannes, protégée du flux polaire par les contreforts de l'Estérel.

Mais, au mois de février, cette offensive fut encore plus rude. Le thermomètre descendit jusqu'à – 10°, dans la nuit du 9 au 10, dans la campagne seynoïse et ce fut une calamité pour beaucoup de végétaux du pays. Dans notre ville de La Seyne, dans ses jardins, des palmiers-dattiers ayant vingt à trente ans d'âge, eurent leurs palmes entièrement gelées et les lauriers-roses furent dépouillés presque totalement de leurs feuilles ; par contre, ces grands froids exterminèrent des quantités d'insectes.

Le 21 février, on observa encore des chutes de neige d'une longue durée, surtout dans la Provence occidentale et dans le Languedoc ; la campagne fut

recouverte, sur de vastes étendues, d'une couche de 60 centimètres et, même durant des heures, des trains furent bloqués sur des lignes du chemin de fer du Midi <sup>392</sup>.

Malgré sa rudesse, l'hiver de 1863-1864 fut, chez nous, d'une moindre rigueur que ceux de 1929 et, surtout, de 1956 que connaîtront plus tard les habitants de notre commune ; en effet, il y eut, en 1929, des pointes de froid donnant des températures de  $-13^{\circ}$  et de  $-14^{\circ}$  selon les endroits, mais elles ne furent pas d'une longue durée, tandis que l'hiver de 1956 se révéla d'une rigueur désastreuse pour les jardins maraîchers et pour les vergers d'oliviers, les eucalyptus, les arbres des forêts. On observa des températures analogues à celles de l'hiver 1928-1929 s'étalant sur de nombreux jours et sur plusieurs périodes ; dans l'intérieur du Var, ce fut pire et les dégâts furent considérables, principalement dans la région de Brignoles, Flassans, Gonfaron, Saint-Tropez. À Gonfaron, par exemple, certain jour de février, le thermomètre descendit jusqu'à  $23^{\circ}$  au-dessous de zéro et la neige qui recouvrait ce terroir atteignit, durant de nombreux jours, une épaisseur variant entre 80 centimètres et 1 mètre.

### LE CHOLÉRA DE 1865 À LA SEYNE

En ce XIX<sup>e</sup> siècle, La Seyne avait déjà subi à deux reprises les atteintes de cette terrible maladie, en 1835 et en 1845 ; les décès causés, bien que regrettables, n'avaient pas été trop nombreux.

Il n'en fut pas, hélas ! de même en 1865.

C'est l'épidémie cholérique de 1865 qui a laissé dans notre population le souvenir le plus notoire et le plus persistant. Compte tenu des chiffres démographiques et toutes proportions gardées, cette épidémie s'est montrée plus désastreuse dans la commune de La Seyne que dans les grandes cités de Toulon et de Marseille, ses sœurs de la basse Provence.

En 1865, La Seyne est devenue une ville industrielle et prospère contenant près de treize mille âmes ; ses chantiers navals sont en plein développement, son port connaît une activité non négligeable et l'établissement des RR. PP. Maristes, fondé en 1849, est avantageusement apprécié.

Dans ce terroir en essor, on rencontre d'élégantes villas ; à l'occident, sur sa montagne, l'antique Six-Fours compte encore quelques familles et, au midi de notre presqu'île, un admirable littoral encore respecté, des collines verdoyantes et de magnifiques bois rendent le pays incontestablement attrayant.

Malheureusement, nos villes méridionales, surtout sur la côte, n'offraient pas encore, malgré les progrès réalisés — et il faudra bien des années pour cela — un état hygiénique satisfaisant, la salubrité publique y comportait bien des lacunes.

Le quartier de notre ville réputé le plus malsain était, en 1865, celui dit de la Lune, à cause d'un ruisseau découvert appelé le « Gros-Vallat » dont le lit était insuffisamment drainé aux époques de sécheresse ; audit Gros-Vallat s'ajoutait la

---

392. Au mois d'août 1864, des journaux relatèrent qu'il venait de tomber de la neige dans le Tyrol et que des hirondelles étaient mortes dans les nids. On remarqua à La Seyne une migration anormale d'hirondelles venant du Nord.

présence de cloaques, un terrain marécageux proche de la mer, le manque d'écoulement et d'évacuation des eaux. Il y avait aussi à « La Lune » de nombreux immeubles surpeuplés et tenus par des logeurs.

La situation n'était guère meilleure en d'autres lieux de la basse ville, notamment dans les endroits voisins du port : rues du Regonfle, du Sac, Evenos, Tonnellerie, Ferblanterie, de la Grande-Forge, etc.<sup>393</sup>.

L'eau utilisée par les particuliers n'était pas d'excellente qualité, étant souvent puisée dans des maisons près de la mer ; les fontaines publiques connaissaient, de leur côté, fréquemment, la disette estivale.

Avec des moyens de désinfection, de lutte et d'isolement moins perfectionnés que de nos jours, rien de surprenant que le redoutable mal ait accompli facilement son œuvre de désolation.

### LES DÉBUTS DE L'ÉPIDÉMIE (juin-août 1865)

Quelques symptômes avant-coureurs se manifestèrent au mois de juin de la funeste année, sans être trop alarmants : des enfants étaient indisposés par un état de caractère cholériforme pouvant être attribué aux premières chaleurs.

En juillet, ce fut plus sérieux : on eut à constater le décès, en quelques heures, de deux enfants de six à dix-huit mois, morts imputables au milieu infectieux où régnait le germe d'une sorte de choléra sporadique existant à l'état endémique dans des milieux malsains. Durant ce même mois de juillet et en août, on signala aussi des diarrhées et des dysenteries fréquentes.

Tout cela ne paraissait pas encore bien inquiétant ; du moins le pensait-on.

Mais bientôt la situation prit une forme plus grave. En effet, le docteur Combal, médecin seynois qui avait son cabinet dans la rue Savonnière (aujourd'hui rue Taylor), soignait deux enfants d'ouvriers étrangers lorsque, le 16 août, brusquement, ces petits malades furent emportés par un accès cholérique.

Le 24 août, ce fut le tour de la mère et, du 24 août au 14 septembre, un certain nombre d'autres cas de nature cholériforme furent dûment observés ; cependant, leur foyer étant jusque-là circonscrit au quartier de la Lune, on ne conçut pas de craintes sérieuses pour le reste de la population de la commune.

C'était faire preuve de trop d'optimisme.

### LE FLÉAU S'ABAT SUR LE PAYS

On était pourtant parvenu au 14 septembre. Ce jour-là, un violent coup de vent de sud-est se déchaîna sur la côte de Provence, un véritable ouragan ; on était à la veille d'une grande calamité.

Dans la nuit du 14 au 15, l'offensive du choléra se déclenche brutalement et sans merci. Dès le lendemain matin, douze décès furent déclarés à l'ouverture des

---

393. Aujourd'hui : rues Regonfle, Victor-Hugo, Evenos, Thiers, B.-Paul ; l'ex-rue Tonnellerie n'existe plus.

bureaux à la mairie ; dans la journée, des passants s'affaissent, frappés par le mal, et le soir on avait à enregistrer cinquante-six nouveaux décès sans compter les morts pour lesquels aucune déclaration n'avait été faite. Pour la seule journée du 15 septembre, le bilan était de soixante-huit décès officiels.

Ce fut alors dans notre ville une panique, un *sauf-qui-peut* général affectant toutes les classes de la population ; les chemins se remplirent de gens fuyant en nombre pour se soustraire à la redoutable contagion, emportant à la hâte quelques ustensiles de cuisine et les objets les plus indispensables. Certains vont se réfugier à La Verne, à Fabrégas, se logeant dans les anfractuosités de rochers ; d'autres vont plus loin encore : à la forêt communale, au Brusç, balayé par l'air vivifiant du large <sup>394</sup>.

Pour cela, tous les moyens de transport disponibles furent utilisés par les gens qui pouvaient s'éloigner, par les familles que leurs chefs voulaient mettre à l'abri. En peu de temps, La Seyne présenta l'aspect le plus triste avec ses magasins fermés, ses activités presque complètement suspendues ; celui d'une cité abandonnée. Toutefois, ses chantiers navals continuèrent à fonctionner mais au ralenti.

Un silence impressionnant avait remplacé, dans les rues et sur les places, le bruit et la gaieté qui y régnaient peu de temps auparavant sur leur pavé ne retentissaient guère que le roulement des corbillards — et, hélas ! plus tard, celui des charrettes — ou le pas mesuré des sentinelles tandis que les cloches de l'église paroissiale annonçaient, douloureusement, de nouveaux trépas.

Le 16 septembre, l'émigration se poursuit et, à partir de ce moment, la famine menace de s'allier au choléra car, dans la ville, en bonne partie vidée de ses habitants, il devenait presque impossible de se procurer du pain, du vin, de la viande, des articles de première nécessité. D'autre part, bien que plusieurs milliers de personnes fussent déjà parties, la journée du 16 se montra encore néfaste et donna quarante-cinq décès le lendemain 17, on en comptera trente-trois.

#### LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE (août-novembre 1865)

Elle s'organisa rapidement. Dès l'extension de la contagion, une importante ambulance fut établie par les soins de la municipalité seynoise <sup>395</sup> dans la grande chapelle des Pénitents-Blancs et dans ses annexes du quartier des Cavaillons, proche du chemin conduisant au cimetière. Les locaux y étaient vastes et d'accès facile, l'emplacement ne pouvait être mieux choisi ; l'air y était meilleur que dans la basse ville, l'endroit étant très aéré, au voisinage de la campagne et soustrait à l'humidité apportée par la mer, par l'altitude, l'éloignement du rivage.

Cette église spacieuse qui, en 1845 et en 1849, avait déjà servi de dépôt et d'ambulance fut divisée en deux sections : une pour les hommes et une pour les femmes, la séparation étant constituée par une voile de navire qui formait cloison

---

394. Au Crotton, près des Sablettes, la prairie de M. Verlaque fut rapidement transformée en un vaste camp dont les tentes étaient faites de voiles de bateaux ; pourtant, ce lieu marécageux et exposé aux courants de Sud-Est n'offrait pas des conditions bien sanitaires.

395. En 1865, à la tête de la municipalité de La Seyne, se trouvent : MM. Esprit Martel, capitaine de frégate en retraite, maire ; François Durand et Nicolas Chapuy, adjoints.

séparatrice. Dans la sacristie, il y eut constamment de quoi traiter immédiatement six entrants cholériques et, dans les autres dépendances, verger compris, on disposa de moyens de désinfection, de vestiaire, etc.

À cette ambulance des Cavaillons furent attachés les docteurs Prat, ancien chirurgien-major de la Marine, Combal et Mourgues ; ce dernier était un spécialiste distingué venant de Lyon et s'étant beaucoup dévoué à Toulon lors de l'épidémie de 1854. Le docteur Mourgues fut envoyé à La Seyne vers la fin du mois de septembre 1865, sur la demande du maire de cette ville voyant le choléra poursuivre ses ravages.

Quant au personnel subalterne et infirmier, il fut fourni par la congrégation des religieuses de la Présentation, de Mouissèque, et par les dames trinitaires de la rue de l'Hôpital (Clément-Daniel).

D'autres ambulances fonctionnèrent : à l'Hospice civil de cette rue, aux Chantiers de la Méditerranée, cette dernière étant surtout destinée au personnel de cet important établissement. Parmi les médecins qui appartinrent à ces formations contre le mal, on peut citer, notamment, les docteurs Clément et Prosper Daniel, attachés à l'Hospice, Martinenq, également ancien chirurgien de la Marine, Burcq, spécialiste comme le docteur Mourgues.

Prêtres et religieuses apportèrent un concours sans réserve ; les uns pour consoler et administrer les moribonds, les autres pour prodiguer les soins aux malheureux malades. Nous n'omettons pas les fonctionnaires de la ville restés à leur poste, les agents divers et les modestes citoyens qui furent à la pointe du combat pendant ces tristes mois de 1865 ; nous reviendrons d'ailleurs sur ces admirables dévouements.

Rien ne fit défaut aux ambulances, ni les fournitures et médicaments nécessaires, ni un secours de chaque instant. Tous les traitements connus à l'époque furent employés pour combattre l'ennemi ; la charité humaine, au milieu d'inévitables égoïsmes, sut montrer son véritable visage en s'efforçant de soulager les multiples misères qui l'entouraient.

L'une des choses les plus pénibles était la grande soif des pauvres malades qui réclamaient tous, d'une voix rauque et presque éteinte, l'eau froide qui apaisait leur tourment.

Les cas de choléra les plus nombreux furent constatés chez les enfants, les personnes affaiblies par l'âge ou anémiées, les alcooliques.

À ce propos, on mit en garde la population demeurée dans les lieux contre le danger de l'abus des boissons alcoolisées pour le système nerveux, du rhum en particulier ; le rhum, pris en certaine quantité, procurait évidemment une excitation passagère chez l'individu qui en absorbait, mais cette excitation d'un moment était suivie d'un affaiblissement dangereux.

Il faut noter ici que, durant l'épidémie, le tafia ordinaire<sup>396</sup> se vendit à La Seyne jusqu'à 4 francs le litre (soit plus d'un millier de francs actuels). Mais, si on recommandait d'éviter l'usage de l'alcool, on conseilla fortement, par contre, l'emploi du Quinquina et de ses dérivés, du sulfate de quinine, surtout à titre de préventifs et, par ailleurs, on attira l'attention des gens sur le danger de la dépression morale, le surmenage, les veilles trop prolongées, les privations, la nécessité d'une propreté corporelle, etc.

En ce qui concerne les mesures de désinfection et de salubrité publiques, la municipalité recommanda aux Seynois de procéder, dans la mesure du possible, au blanchissage à la chaux des murs et plafonds dans leurs maisons ; des corridors particulièrement, des cages d'escaliers aussi, endroits de plus grande circulation. Il fut prescrit de faire brûler des fagots de bois de pin sur les places publiques et dans les avenues ; de faire usage de fumigations chlorées propres à diminuer l'intensité du foyer d'infection locale en agissant sur les miasmes d'un air vicié.

### CHEZ LES MARISTES DU COLLÈGE

Quand l'épreuve s'abattit sur La Seyne, il ne restait au collège Sainte-Marie que le R.P. Monfat, supérieur, et les pères Laugier et Chastel ; tous les autres maristes étaient partis le 12 septembre pour se rendre à la retraite générale de Lyon, bien éloignés de prévoir la catastrophe qui allait éprouver le bon peuple de notre commune.

Les religieuses trinitaires attachées au service de cette maison et le personnel domestique habituel constituaient, avec les trois pères cités plus haut, les seuls habitants de l'institution de la place Séminaire ; il est vrai que, peu de jours après, les pères Janin et Georges revenaient à La Seyne.

### LEUR PARTICIPATION À LA DÉFENSE COMMUNE

Au matin même du jour néfaste du 15 septembre, le supérieur et les maristes présents s'étaient mis à la disposition du curé de la paroisse Notre-Dame, l'abbé Eugène Vian, qui accepta leur aide avec reconnaissance. Ces messieurs prirent toutes les mesures utiles afin d'assurer aux malades et aux familles éprouvées les consolations et secours de la religion, une assistance matérielle si nécessaire. MM. les aumôniers de l'hôpital communal, de la Présentation et de la colonie piémontaise furent chargés d'assurer le service des trois ambulances en fonctions.

Les cholériques transportés dans ces ambulances purent recevoir ainsi d'appréciables consolations et l'adoucissement de leurs derniers moments. Malheureusement il arriva que, pour diverses raisons, indifférence, trouble ou négligence, des familles laissèrent partir leurs malades sans penser à prévenir un ecclésiastique qui, souvent, n'était qu'à quelques pas de chez eux ; deux prêtres se tenaient, en effet, en permanence à la paroisse afin de répondre immédiatement à tout appel qui leur serait adressé.

---

396. Le tafia (terme créole) est une eau-de-vie fabriquée avec des mélasses, du sucre de canne passées à l'alambic.

Il y eut quelques personnes de bonne volonté qui vinrent au collège chercher un père et qui le conduisirent au chevet d'un moribond qui eut le bonheur de recevoir les suprêmes consolations, qui ne se virent pas abandonnés lors du redoutable passage.

Un autre grand danger surgissait avec la marche du fléau ; celui du risque d'infection provoqué par la multitude de cadavres qui, de divers côtés, se trouvaient privés de sépulture, et nous étions en septembre, saison où la chaleur est encore forte en Provence.

Répondant à la demande du maire, M. Martel, de participer à leur enlèvement, le R.P. Monfat mit à la disposition de la ville le cheval et la voiture du collège ainsi que des volontaires de la maison. L'un de ces hommes de cœur et de devoir, ancien militaire, n'hésita pas à parcourir la ville depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir en compagnie de M. François Durand, premier adjoint ; pénétrant dans des logis sans vie ou remplis de gens effrayés d'horreur, ils font enlever les cadavres, les chargeant même parfois sur leurs propres épaules et, après les avoir déposés sur le véhicule, les transportent au cimetière de La Seyne.

Rien ne put arrêter ce modeste employé du collège dans sa tâche obscure et véritablement héroïque, sans panache. Plus d'une fois, M. François Durand et lui furent obligés d'enfoncer des portes closes pour pénétrer dans les locaux silencieux où seule une odeur épouvantable trahissant la présence d'un ou plusieurs cadavres parvenait jusqu'à eux et les guidait à coup sûr. Honneur à ces citoyens qui ont honoré notre pays dans ces terribles circonstances.

Dans ce livre consacré aux annales de notre pays, il nous faut raconter ce trait qui fait connaître la nature exceptionnelle, le caractère d'élite de cet employé de Sainte-Marie dont nous venons de dire le dévouement mais dont nous regrettons beaucoup de ne pouvoir citer le nom.

Il arriva que des parents d'un cholérique décédé l'avaient obligé d'accepter une petite somme en remerciement de son concours ; en rentrant au collège, il s'empressa de remettre cet argent au supérieur en lui déclarant qu'il ne voulait pas le garder. Le père Monfat insistant pour qu'il conserve un argent aussi bien gagné, son subordonné répondit qu'il ne voulait pas toucher un salaire pour ce qu'il avait fait et que la somme touchée par lui devait servir à secourir les familles malheureuses dont le soutien avait disparu.

#### LA QUESTION DU « GROS-VALLAT »

Une grosse préoccupation pour les autorités était la désinfection d'un canal dit le « Gros-Vallat » qui, venant du sud de la ville, traversait, l'esplanade de la Lune et trouvait son issue sur la rive nord de la baie de La Seyne, non loin des chantiers de constructions navales<sup>397</sup>.

---

397. Il existait, à La Seyne, un autre ruisseau assez gros sur la lisière Nord de la cité à l'Est de l'avenue que l'on appelait alors « le Chemin-Neuf » aujourd'hui avenue de Toulon ; mais ce ruisseau traversait une zone bien moins peuplée que le quartier de La Lune, zone composée de terrains vagues, d'entrepôts, de hangars abritant les pièces de bois débarquées des bateaux.

Ce gros ruisseau n'avait pas de pente vers la mer et le reflux des vagues, près de son embouchure, gênait l'évacuation de son contenu ; de plus, les matières entraînées par les eaux qu'il canalisait étaient fréquemment arrêtées par des joncs et autres plantes de marais qui obstruaient son lit.

Il fallait tarir ce foyer d'infection dont les chaleurs de l'été et la sécheresse décuplaient le danger.

Pour cela, sur la demande de la municipalité, une locomobile à vapeur, avec pompe, fut mise à la disposition de la ville par les Forges et Chantiers de la Méditerranée. Durant deux jours et deux nuits, elle projeta d'un jet puissant de l'eau de mer dans le Gros-Vallat de façon à le nettoyer en le débarrassant des débris et des immondices qui le remplissaient et qui furent entraînés à la mer par l'eau courante.

À l'action mécanique de l'eau de mer ainsi utilisée succéda aussitôt celle des désinfectants : chlorure de chaux, sulfate de fer, etc. ; et, pour ne pas perdre rapidement le bénéfice de cette opération, des ordres furent donnés pour qu'il soit veillé constamment à l'entretien et au dégagement du Gros-Vallat.

Ce fut de cette manière que l'on réduisit un milieu d'infection allié de l'épidémie.

#### RAVITAILLEMENT, INHUMATIONS MESURES DIVERSES, VISITES

##### *Ravitaillement :*

Un autre sujet donnait du souci aux autorités locales : le ravitaillement des habitants de la commune, de ceux demeurés dans la ville même comme de ceux qui s'étaient dispersés aux quatre coins de son territoire, dans ceux voisins de Six-Fours et d'Ollioules.

Pour celui des premiers, on réquisitionna les fours, moulins, les commerces indispensables à la continuation de la vie du pays ; en outre, des boulangeries et des boucheries municipales furent ouvertes et, pendant toute la durée du choléra, la pharmacie Hugues, rue de la Paix (rue Cyrus-Hugues), la pharmacie Beauossier, Quartier-Neuf, et une autre pharmacie qui, pensons-nous, était située sur le cours, restèrent ouvertes en permanence, le jour et la nuit. Ces pharmacies distribuèrent gratuitement tous les médicaments, objets et articles sanitaires qui leur furent demandés.

Des distributions de vivres furent également faites aux indigents ou à des membres de familles nécessiteuses ; des secours furent alloués aux travailleurs en chômage, des indemnités furent prévues pour le personnel communal et autre luttant contre le choléra. Il fallut assurer aussi la nourriture des forçats et des militaires envoyés à La Seyne sur la demande de la municipalité.

Le ravitaillement des Seynois, qui avaient fui à la campagne, au bord de la mer ou dans les communes voisines, posait un plus délicat problème : celui d'une contamination éventuelle des groupes de réfugiés résultant de contacts avec les gens de la ville. Pour les personnes demeurées dans le territoire communal, seuls des délégués s'occupèrent de la liaison nécessaire, en observant de rigoureuses précautions et en

passant par les postes sanitaires ; pour les habitants réfugiés dans les terroirs de Six-Fours, Saint-Nazaire et Ollioules, des accords furent pris avec les administrations de ces pays qui assurèrent le ravitaillement et le traitement sanitaire de ces réfugiés dans les mêmes conditions que pour leurs propres ressortissants.

*Inhumations :*

Autre grave problème, majeur aussi, que celui des inhumations de tant de morts dans un même lieu. D'abord en raison de cette mortalité si étendue, ensuite de la pénurie de personnel des services de la ville résultant de trop de départs ; du manque de gens de métier tels que les menuisiers, par exemple, pour confectionner les cercueils ; de l'insuffisance des moyens de transport ; enfin du manque de place dans notre nécropole, pour donner un asile aux pauvres morts du choléra.

Pour remédier à toutes ces difficultés, on recourut aux initiatives suivantes :

L'administration municipale obtint des autorités maritimes de Toulon le prêt d'un certain nombre de galériens détachés du bagne de cette ville ; La Seyne se chargea de leur nourriture tandis que l'État continuait à pourvoir à leur surveillance et à leur entretien. Pour les encourager à la triste besogne du transport et de l'inhumation des cadavres, on leur fit la promesse de leur accorder, après la fin du fléau, soit des grâces, soit des réductions de peines selon leur conduite. Cette promesse fut tenue effectivement pour ceux qui survécurent.

À la fin de chaque journée, ces forçats étaient reconduits sous escorte à Toulon pour y passer la nuit ; ils revenaient à La Seyne de grand matin. Il est juste de reconnaître qu'ils rendirent les plus précieux services et que leur concours permit de remédier à une épouvantable situation.

La recherche, le transport des corps à travers les immeubles et les rues, leur inhumation au cimetière de La Seyne étaient effectués par des escouades de dix forçats chacune sous la direction de deux gardes-chiourme. Ces hommes creusaient de profondes tranchées dans lesquelles étaient ensevelis, recouverts d'une épaisse couche de chaux vive, en une file, tous les cadavres apportés par les véhicules. Il arriva un jour que deux galériens épuisés et un garde-chiourme les accompagnant succombèrent sur place, au cimetière, devant les tombes communes qu'ils venaient d'ouvrir.

D'autre part, les corbillards ordinaires ne suffisant plus à leur funèbre service, on réquisitionna tous les véhicules disponibles en dehors de ceux affectés au ravitaillement ou à d'autres indispensables besognes : charrettes, chariots, chars à bancs, omnibus, etc.

On fit aussi confectionner des bières par des soldats appartenant à la profession de menuisier dans la vie civile et on se procura le bois nécessaire par des réquisitions dans les entrepôts ou par des coupes à la forêt communale.

On fit beaucoup usage de camphre pendant le choléra ; il était vendu dans les pharmacies ou dans les drogueries. Les gens en mettaient des morceaux à la bouche et dans les narines afin de se préserver de la contagion ; les gamins, notamment, ne s'en privaient pas et, insouciant comme l'on est à leur âge, suivaient les tristes convois funèbres à leur passage dans le quartier où ils habitaient.

Pendant que le fléau sévissait, la population seynoise fut réconfortée par la visite de M. Montois, préfet du Var, qui, parcourant les communes du Var qui étaient frappées, vint s'assurer par lui-même des besoins de notre localité ; à plusieurs reprises vint aussi dans notre ville le sous-préfet de Toulon, M. Coupier, qui partagea du reste son temps, en ces jours tragiques, entre la ville où il résidait, La Seyne et Solliès-Pont.

Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, vint aussi à La Seyne ; sa première visite eut lieu le 21 septembre et il consola bien des deuils et adoucit bien des misères par sa paternelle charité. Plus tard, le 20 novembre 1865, Mgr Jordany reviendra à Toulon pour officier à la cathédrale au cours du service funèbre qui sera célébré pour le repos de l'âme et pour la mémoire des malheureuses victimes du choléra <sup>398</sup>.

Enfin, nous ajouterons que l'établissement des Maristes, dont les élèves se trouvaient en vacances lors du commencement de l'épidémie, mit à la disposition de la ville plusieurs grands locaux pour être convertis en infirmeries et en refuges.

Comme les autres écoles de la ville avaient leur élèves et leur personnel enseignant en vacances au moment où l'épidémie débuta, on n'eut pas à regretter des pertes dans ces maisons. Chez les Maristes, dont la communauté, comptait toujours des personnes présentes à La Seyne, il n'y eut pas, non plus, de deuils à constater ; les religieuses trinitaires qui, au nombre de douze, étaient attachées au service de l'établissement furent préservées, mais celles de l'hospice de la rue Clément-Daniel eurent à déplorer plusieurs victimes.

Par une première circulaire, en date du 21 septembre, le père supérieur du collège avait prévenu les familles de l'ajournement indéfini de la rentrée d'octobre ; « jusqu'à ce que les conditions sanitaires soient suffisamment améliorées » disait cette circulaire.

Une deuxième circulaire, du 7 octobre, invita tous les élèves des classes supérieures et des cours de marine à rentrer le lundi 23 octobre, et les élèves des autres classes à se présenter le lundi 6 novembre ; cependant, les familles ayant manifesté diverses craintes pour leurs enfants, une nouvelle circulaire du 18 octobre ajourna la rentrée, prévue pour le 23, au 4 novembre, et la seconde, fixée au 6 novembre, au 16 du même mois.

En fait, ces deux rentrées scolaires eurent lieu aux jours fixés mais numériquement parlant, elles furent très incomplètes. De nombreux retardataires arrivèrent encore pendant les mois de décembre 1865 et janvier 1866. Rien de surprenant de constater, en cette triste fin de 1865, que le nombre de pensionnaires est descendu au-dessous de deux cents unités.

En dehors de La Seyne, et pendant les vacances, deux élèves de Sainte-Marie furent victimes du choléra au sein de leurs familles, à Toulon : ce furent MM. Charles Bruno et Ernest L'Hôte. Quelques jours après la rentrée définitive des élèves, l'Institution fit célébrer un service solennel pour leur âme dans l'église de l'établissement.

---

398. Six jours après la visite de Mgr Jordany à La Seyne, le 27 septembre, le chanoine Tardieu, qui l'avait accompagné, succomba aux atteintes du choléra.

## STATISTIQUES ET ACTES DE DÉVOUEMENT

D'après les statistiques, on eut à déplorer la mort, par le choléra et dans La Seyne même, de quatre cent cinquante à cinq cents personnes, homme, femmes et enfants<sup>399</sup>, mais ces chiffres sont à majorer : d'une part, des Seynois décédés du choléra dans les villages environnants ou dans leurs refuges de la campagne où des cas dispersés furent observés, et, d'autre part, d'un certain nombre de décès mentionnés sur les registres de l'état civil de la commune comme étant de nature ordinaire, mais qui, en fait, furent d'espèce cholérique.

D'après le docteur Prat, attaché à l'ambulance des Cavaillons, le nombre de personnes guéries représenta le cinquième environ des sujets atteints par le mal ; ce praticien signale aussi la convalescence rapide observée chez des femmes enceintes de trois à quatre mois qui manifestaient des réactions absolument franches aux atteintes du choléra. Deux cas de ce genre furent nettement remarqués : un en ville, l'autre dans une ambulance.

Les gens qui s'étaient réfugiés dans la campagne seynoïse, en dehors des hameaux peuplés, à l'Evescat, aux Moulières, à Janas, ou plus loin, à La Lèque, au Bruscat, en des endroits sains, aérés, boisés de résineux furent, en général, épargnés.

Pour ce qui concerne la ville, les quartiers les plus touchés furent ceux situés en bordure de la mer, depuis Mouissèque<sup>400</sup> jusqu'à Brégaillon ; ceux de la Lune surtout, de la basse ville, des Esplageolles, du cours inférieur. Par contre, ceux qui comptèrent le moins de victimes furent ceux des lieux plus élevés et moins soumis à l'air marin tels que les Cavaillons, les Tortel, le collège et la partie haute des Beaussier ; à la périphérie de la cité, les quartiers ruraux et plus aérés de Donicarde, de Domergue, de Saint-Honorat et de Saint-Jean eurent beaucoup moins à souffrir. D'une manière générale, la région occidentale de la ville.

Le dernier décès, attribué au choléra, qui fut constaté à La Seyne fut celui d'une femme qui avait perdu son enfant trois jours auparavant ; c'était le 15 novembre 1865.

Proche de nous, la commune de Six-Fours, qui comptait alors deux mille huit cent cinq habitants, n'eut à constater que quatorze décès occasionnés par le choléra.

En ces jours de deuil, il convient de dire, pour l'honneur de La Seyne, que pendant la triste période, les actes de courage et de dévouement de ses fils furent nombreux et que l'on assista à des témoignages de véritable et héroïque solidarité. Oui, oublions certains abandons ou défaillances qui se produisirent alors, choses assez humaines, inévitables, et rendons un pieux hommage aux citoyens et aux citoyennes — de toutes catégories et de toutes classes — qui, infatigablement, restèrent sur la brèche et à la pointe du combat contre un meurtrier fléau ; n'oublions pas aussi ceux qui apportèrent secours, consolations ou réconfort puissant de leur personnalité.

Citons ici quelques noms, ne pouvant ni les connaître tous ni les nommer tous :

---

399. Décès du 16 août au 7 novembre 1865 : 470 (État Civil, Mairie de La Seyne).

400. Nom d'origine provençale indiquant un état tantôt humide, tantôt sec ; en l'espèce, rivage couvert et découvert par le flot.

D'abord les fonctionnaires demeurés à leur poste, le maire, Esprit Martel ; les adjoints, François Durand et Nicolas Chapuy, ce dernier mort du choléra ainsi que le secrétaire en chef de la mairie, Augustin Daniel ; ensuite, les docteurs Combal, Clément et Prosper Daniel, Martinenq, Burcq et Mourgues ; les conseillers municipaux Charles Argentéry, Honoré Rousset, Casimir Jonglas dont l'activité fut inlassable.

Nous citerons encore : le curé de La Seyne, Eugène Vian, et l'abbé Augier qui, durant des semaines, se dépensa sans compter ; la sœur Saint-Georges, supérieure des religieuses trinitaires dont la communauté eut à pleurer la mort de plusieurs de ses filles ; le R.P. Monfat, supérieur des maristes ; les professeurs et membres du personnel présents ; M. Noël Verlaque, ingénieur en chef des Chantiers de la Méditerranée et ses agents, contremaîtres et ouvriers ; Rousset Aîné, frère d'un conseiller municipal, et d'autres modestes Seynois et Seynoises qui payèrent de leur vie leur dévouement à leur pays et à la collectivité.

### ÉPILOGUE

Telle fut l'épouvantable épreuve qui, à l'instar d'autres villes provençales, désola la prospère et industrielle cité seynoise en cette année 1865, jeta l'épouvante et répandit les deuils dans une laborieuse et paisible population.

Grâce à Dieu, nous avons aujourd'hui la grande satisfaction de nous savoir mieux défendus contre de pareils fléaux, beaucoup plus en mesure de leur opposer, par les progrès de la science, de l'hygiène et de l'urbanisme des barrières infiniment plus efficaces et plus salutaires ; les Seynois du temps du second Empire eurent pourtant le très grand mérite, avec les moyens dont ils disposaient, de limiter les ravages de l'épidémie, d'atténuer ses atteintes et, finalement, de la vaincre et de donner le témoignage d'une belle solidarité.

En hommes de cœur, au cours de l'année 1866, ils firent élever sur une place du centre de la ville, la place Bourradet, un monument commémoratif qui remplaça la vieille et vétuste fontaine publique qui avait été inaugurée le 28 juin 1656, un an avant que La Seyne fût érigée en commune indépendante <sup>401</sup>.

Plus tard, — après 1870 — ce monument de Bourradet, en l'espèce un obélisque, fut transféré au cimetière de la ville ce qui, selon nous, fut une erreur car il avait été érigé sur une place de la cité pour rappeler aux vivants les nombreux actes d'abnégation et de courage accomplis lors des heures tragiques de 1865 ; l'obélisque de Bourradet et, surtout son inscription, devaient, dans la pensée de ceux qui l'avaient fait élever, constituer une expression permanente de la reconnaissance publique.

Voici ce que dit l'inscription gravée dans la pierre et que l'on peut lire à la nécropole de notre ville :

« En souvenir des actes de dévouement, de courage et de charité accomplis pendant la désastreuse épidémie de 1865 ; LA SEYNE reconnaissante, 1<sup>er</sup> mai 1866 ».

---

401. Fontaine des Capucins ou de Saint-François ; la place Bourradet, dont le nom est toujours usité par les vieux Seynois, s'appelle, officiellement, place Martel Esprit, du nom du maire du La Seyne de 1865.

En outre, un grand tableau, pieux ex-voto de la communauté de Six-Fours, fut offert à la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Garde du cap Sicié.

Cette toile (peinture à l'huile), placée près du sanctuaire, est l'œuvre du marquis de Clinchamp, peintre de talent qui résida, jadis, dans la région du Brusç. On y voit, au premier plan, des galériens de Toulon faisant leur triste office pendant le choléra ; un peu plus loin, devant un édifice, un homme en tenue bourgeoise, entouré de cercueils, s'efforce de rassurer les habitants tandis qu'un prêtre console des malades.

À l'arrière-plan du tableau, c'est une procession des pénitents blancs, avec leurs bannières et leurs lanternes, qui se mettent en route pour faire l'ascension de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Garde que l'on aperçoit, nimbée de lumière, au sommet d'une montagne.

D'après Louis Henseling, l'artiste a voulu représenter, dans le premier personnage, le dévoué docteur Cabran, médecin à Six-Fours, et dans le deuxième un ecclésiastique, l'abbé Granet, curé de cette paroisse en 1865.

La reconnaissance des Seynois se manifesta également par un pèlerinage solennel à Notre-Dame-de-Bonne-Garde, le 16 avril 1866 ; en souvenir, une colonne y fut élevée le 16 septembre 1867. Elle portait cette inscription : « Délivrance du choléra, la paroisse de La Seyne reconnaissante à Marie. *Posuerent me custodene* ».

Nous en terminerons avec ce dramatique épisode de notre histoire locale en disant que la dernière épidémie cholérique vécue à La Seyne, celle de 1884, fut beaucoup moins grave que celle de 1865 et qu'elle occasionna un nombre — soixante-quatre — beaucoup plus faible de décès.

D'autre part, d'après le docteur Burcq, les ouvriers qui, en 1865, travaillaient à La Seyne sur le cuivre, dans les chantiers de constructions navales, auraient été préservés de la contagion ou auraient obtenu une guérison plus rapide que les autres cholériques<sup>402</sup>.

## L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867 À PARIS

Énorme reflet de l'activité industrielle, artistique et économique de la France et de divers pays étrangers, l'Exposition universelle de 1855, la première manifestation de ce genre organisée sous le régime impérial, avait vu affluer dans la capitale environ cinq millions de visiteurs ; elle témoignait incontestablement d'un bon départ vers des techniques d'avenir<sup>403</sup>.

La seconde exposition universelle du second Empire, celle de 1867, encore à Paris, fut davantage mémorable ; le nombre des exposants y fut deux fois plus élevé et

---

402. Il a été dit que le docteur Lisle, de Marseille, aurait obtenu, lors de l'épidémie de 1865, de beaux résultats en fait de guérison grâce à l'emploi du sulfate de cuivre dans le traitement de cholériques.

403. C'est à l'Exposition de 1855 que fut présenté le premier type de barque, en béton de ciment, réalisé en 1849 par un Varois, Joseph-Louis Lambot, propriétaire du domaine de Miraval, près de Carcès (Var). Une sœur de cette embarcation, de même composition, a été remise au Musée des Travaux publics, à Paris, il y a quelques années.

le chiffre des visiteurs français et étrangers, parmi lesquels des rois, princes et autres hauts personnages, approcha, selon les statistiques, de quinze millions.

Bien des Seynois se rendirent à l'exposition de 1867, notamment des délégations d'ingénieurs, contremaîtres et ouvriers de nos chantiers navals désireux de connaître les progrès, les inventions que réalisait, à cette époque et en tous domaines, l'intelligence et le génie humains.

#### INAUGURATION DU CANAL DE SUEZ (novembre 1869)

Avant de partir en exil, en 1830, Charles X avait laissé Alger à la France ; avant sa dramatique chute, le second Empire fera don au monde du canal de Suez.

Si cette grandiose entreprise put être menée à bonne fin, il n'est que juste de reconnaître qu'elle le fut grâce à l'appui, effectif et permanent, qui lui fut donné par Napoléon III et l'impératrice qui en était littéralement enthousiaste, grâce aussi à Ferdinand de Lesseps qui en fut l'apôtre infatigable.

Il n'est guère nécessaire d'insister sur l'importance que représente, de nos jours encore, l'œuvre magnifique dont le rêve fut caresse par Ramsès II, Louis XIV et Bonaparte. Pour creuser ce canal, long de 168 kilomètres, profond de 8 mètres et ayant 22 mètres de largeur, il a fallu extraire 74 millions de mètres cubes de terrassements et de dragages, lequel volume de déblais est supérieur à celui exigé par les travaux de Donzère-Mondragon ; employer, en outre, dix-huit mille ouvriers ou manœuvres, dépenser près d'une centaine de milliards de notre monnaie actuelle.

L'œuvre, commencée en 1859, fut terminée dix ans après. L'inauguration officielle, accompagnée de fastueuses cérémonies, se déroula le 16 novembre 1869 à Port-Saïd, sous la présidence de l'impératrice des Français arrivée de Venise par le yacht impérial *L'Aigle*<sup>404</sup>. La France fut, en Egypte, saluée en sa personne par les salves des quatre-vingts navires de guerre des marines de toutes les nations ayant arboré le grand pavois.

Triomphe pacifique mais d'émouvante grandeur de notre pays qui éclaira de ses rayons de gloire les jours finissants du second Empire.

#### DE QUELQUES FAITS LOCAUX DE LA FIN DU SECOND EMPIRE (1867-1870)

Sous l'administration de M. Bernard Lacroix, qui avait succédé, en 1866, à M. Esprit Martel, la ville de La Seyne continuait à s'avancer dans la voie du progrès et de la prospérité liée à l'évolution générale de l'époque.

---

404. *L'Aigle* était parti de Toulon et avait pris l'Impératrice à Venise. Des marins originaires de La Seyne, servaient à son bord, et plusieurs d'entre eux eurent l'honneur d'approcher la souveraine ; l'une de nos dignes concitoyennes, M<sup>lle</sup> Marini, nous racontait, de son vivant, que son père, matelot à bord de *L'Aigle*, chargé d'ouvrir, tous les matins, les sabords de la chambre impériale, en était remercié par un mot aimable de l'Impératrice Eugénie.

Entre divers travaux, M. Lacroix, qui était un ancien capitaine au long cours, veilla particulièrement à améliorer le réseau de la distribution d'eau à travers notre cité ; de nombreuses conduites furent établies en sus de celles existantes et les habitants virent, avec plaisir, apparaître de nouvelles fontaines (1869).

La pompe à vapeur puisant l'eau de la source de Saint-Jean, proche l'hôpital actuel, fut mise en service en 1866. Elle contribua à augmenter les ressources hydrauliques municipales.

D'autre part, de nouveaux terrains sont conquis sur la mer, au quartier des Esplageolles, sur lesquels on édifie la caserne des Douanes avec une nouvelle place publique baptisée, aujourd'hui, du nom de Ledru-Rollin ; plus tard, on gagnera encore vers le nord pour construire l'importante usine des câbles télégraphiques sous-marins et le port des bateaux câbliers.

C'est vers la même époque que commencent à se multiplier les maisons de la nouvelle route de Toulon qui, jusque-là, étaient encore fort peu nombreuses ; cette entrée de La Seyne prendra le nom de « Chemin-Neuf » et, de nos jours, ceux d'avenue Gambetta et d'avenue de Toulon.

D'autre part s'ébauche une artère résidentielle à l'ouest de la ville, l'avenue Fleury, futur boulevard du 4-Septembre.

Malgré le développement et l'achèvement de la mise en service de la ligne de chemin de fer Marseille-Nice, notre port conserve une activité indiscutable si elle n'est plus celle d'antan : la pêche y est encore en honneur et constitue une ressource économique importante pour le pays.

La grande industrie de la construction navale prend une notoriété de jour en jour plus considérable et le monde entier apprend à connaître et à estimer le nom de La Seyne et de ses chantiers d'où sortent tant de remarquables produits de l'architecture maritime. C'est, en effet, le temps où sont lancées les belles frégates cuirassées de plus de 7.000 et 6.000 tonneaux, la *Numancia* et le *Frédéric-Charles*, pour l'Espagne et la Prusse.

De leur côté, les vieux petits chantiers locaux poursuivent leur besogne plus modeste, notamment les Chantiers Curet qui construisent d'assez gros navires en bois, fins voiliers.

En 1867, les Seynois apprennent qu'une dépêche ministérielle, arrivée à Toulon, prescrit la suppression du bagne n° 2 et du bagne annexe de Saint-Mandrier ; Toulon verra disparaître le dernier vestige de ces établissements vers 1874. Les services rendus par les galériens, lors du choléra de 1865, étaient encore dans la mémoire des habitants de la commune.

Le 16 juillet 1867, dans la nuit, on vit des quais de La Seyne un grand incendie qui embrasait tout l'orient de Toulon ; c'étaient les forêts des Maures qui brûlaient. Un almanach du temps disait qu'on apercevait ce feu de trente kilomètres ; il ne fut éteint que le 22 juillet <sup>405</sup>.

---

405. D'après l'*Almanach historique... de la Provence*, Marseille, année 1867.

Le 18 mars 1869, ce fut l'arrivée dans notre voisine de la reine de Prusse avec une suite de dix-huit personnes. Pendant son séjour, elle visite l'arsenal, la rade les bagnes, l'hôpital de Saint-Mandrier et notre coin de Tamaris non encore transformé par Michel-Pacha.

Quelques mois après, le 17 janvier 1870, on ressentit désagréablement une secousse sismique en Provence, sur la côte surtout ; les oscillations, du nord au midi, eurent une durée de dix à douze secondes <sup>406</sup>.

*Transfert de la justice de paix à La Seyne (1869).* — Ce n'est qu'en 1869 que fut transféré à La Seyne le siège de la justice de paix jusqu'alors établi à Ollioules qui était le chef-lieu de canton.

Cette mesure se justifiait amplement par l'importance prise par le chiffre de la population seynoïse depuis un certain nombre d'années par rapport aux villages environnants.

Déjà, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1823, c'est-à-dire plus de quarante ans auparavant, La Seyne possédait un bon tiers de la population globale du canton d'Ollioules s'élevant à 16.294 habitants et dont le conseiller général était M. Louis-Alexandre Fauchier, maire de la commune de La Seyne.

Depuis longtemps d'ailleurs, le transfert du siège cantonal à La Seyne était réclamé par nos édiles et par ceux de Six-Fours, mais toujours en vain, et nous retrouvons dans les archives de cette dernière commune, en 1853, la délibération suivante :

« Le Conseil municipal serait d'avis de la création d'un nouveau canton à La Seyne qui, avec Six-Fours, compte 10.325 habitants tandis que Ollioules, Evenos, Bandol et Saint-Nazaire n'en totalisent que 8.613 <sup>407</sup> ».

Ce vœu fut retenu par le Conseil général du Var qui le transmit, en l'appuyant, au gouvernement, par l'intermédiaire de la sous-préfecture de Toulon, le 3 janvier 1854. Hélas ! le ministère de l'Intérieur répondit « qu'il était d'avis, en raison de la situation topographique des pays intéressés, de maintenir Ollioules comme chef-lieu de canton à cause des localités de Bandol et d'Evenos qui seraient trop éloignées — jugeait-il — d'un chef-lieu placé à La Seyne ».

Il faudra, malgré tous les arguments de bon sens produits, attendre l'année 1869 pour obtenir, grâce au puissant appui de M. Armand Béhic, premier président du conseil d'administration des Chantiers de la Méditerranée et fondateur des Messageries maritimes, que La Seyne devienne enfin chef-lieu d'un canton comprenant sa dépendance communale de Saint-Mandrier et la commune de Six-Fours.

Ollioules demeura chef-lieu de canton après que La Seyne en eut été détachée ; son propre canton ne comprit plus alors que les localités de Sanary (Saint-Nazaire), Bandol et Evenos avec, bien entendu, la commune même d'Ollioules <sup>408</sup>.

---

406. *Ibid.*, année 1870.

407. Registre des délibérations de la Municipalité de Six-Fours, année 1853.

## LES DERNIERS JOURS DU RÉGIME IMPÉRIAL (1869-1870)

Près de dix-huit années, d'une période historique ayant contenu d'immenses progrès humains et économiques, s'étaient écoulées lorsque la France du second Empire aborda les premiers jours de l'année 1870<sup>409</sup>.

Cependant, des signes d'affaiblissement apparaissaient dans les forces politiques de ce régime comme en témoignaient les résultats successifs des diverses élections faites à travers le pays, mais plus particulièrement dans les grandes villes, à partir de 1869.

L'opposition gagnait du terrain. Ainsi à Paris, au mois de mai 1869, des candidats officiels avaient été battus et le libéral Émile Ollivier, lui-même, qui avait amorcé son rapprochement avec l'Empire, s'était vu préférer, par les électeurs, un ancien parlementaire, Bancel.

Néanmoins, Émile Ollivier réussit à se faire élire dans le Var où il avait conservé de nombreuses sympathies.

Dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, Ferdinand de Lesseps, qui avait pourtant doté ce port de l'œuvre si profitable du canal de Suez, connut l'ingratitude des hommes ; Gambetta y fut élu à une énorme majorité.

Malgré toutes ces marques hostiles, l'empereur Napoléon III conservait, personnellement, son autorité et son audience auprès du peuple français ; incontestablement, notre pays était riche, prospère, jouissant d'une situation considérée dans le monde. On le vit bien au plébiscite du 8 mai 1870 où, à la veille de la guerre et sur l'ensemble du territoire, l'Empire obtint encore 7.336.434 « oui » contre 1.560.709 « non ».

## LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE (1870-1871)

Mais les heures sombres approchaient rapidement. L'imprudence, la légèreté d'un ministère, les passions d'un corps législatif, les articles enflammés d'une presse sans frein à un moment où l'armature militaire était pleine de faiblesse, nous

408. D'après une enquête administrative, d'ordre économique, faite en 1860, le Canton d'Ollioules « est industriel et surtout agricole ». « Les exportations par mer se font par les ports de La Seyne et de Bandol ; elles portent surtout sur les huiles, vins, fruits secs, primeurs, fleurs d'Immortelles. » L'enquête en question, ajoute : « Les communes du Canton situées sur le littoral : La Seyne, Saint-Nazaire, Bandol possèdent un assez grand nombre d'armateurs ; on trouve aussi, dans le dit canton : 1 fabrique de bougies et de coiffes, 1 fabrique de chapeaux, 2 corderies, 15 moulins à farine, 33 moulins à huile, 5 plâtrières, 2 usines de poteries, 34 briqueteries et 4 tuileries, 1 scierie, 1 fabrique de soude et 1 tannerie ».

« Les ports de mer de La Seyne, Bandol, Saint-Nazaire, Le Brusac et Saint-Mandrier comptent beaucoup de pêcheurs et de navigateurs ; La Seyne a de grands chantiers de constructions navales. »

Le chiffre de tuileries (4) indiqué par l'enquête est certainement erroné ; à elle seule, La Seyne en possédait un nombre bien supérieur.

409. Dans bien des domaines d'ordre intérieur, le bilan du Second Empire se montrait positif : travaux publics, urbanisme, industrie, commerce, agriculture, institutions de crédit, expositions universelles, retraites, restauration de monuments historiques, encouragement aux sciences, instruction publique, etc. Il faut reconnaître qu'il fut moins habile et moins heureux en matière de politique étrangère.

conduisirent au désastre, en dépit des craintes et des répugnances de l'empereur pour une telle aventure, de la clairvoyance de quelques hommes politiques tels que Adolphe Thiers.

On connaît l'histoire. Au 4 septembre, l'Empire tomba et, après six mois d'une lutte qui sauva son honneur la France dut s'incliner devant la force et signer un peu plus tard, le 5 mai 1871, le douloureux et humiliant traité de Francfort.

### LA RÉPERCUSSION DE CES ÉVÈNEMENTS DANS NOTRE VILLE

*Fermeture des « chambrées »* (août 1870). — Comme dans la plupart des localités du Var, il existait dans notre ville, à cette époque, un certain nombre de cercles, ou « Chambrées », lieux de réunion où se rencontraient, pour un objet philanthropique, récréatif, artistique ou philosophique, des citoyens ayants des goûts et opinions communs.

À la fin du mois d'août 1870, le maire reçut une circulaire du préfet du Var, en date du 29 de ce mois, lui prescrivant, conformément à un ordre du général d'Aurelle, commandant la division et l'état de siège (du Q.G. de Marseille, 27 août 1870), de faire effectuer la fermeture de toutes les chambrées de sa commune ; le motif donné étant « que ces chambrées étaient interdites en raison du danger qu'elles pouvaient présenter par leur esprit révolutionnaire ».

Les défaites militaires du mois d'août avaient impressionné l'opinion publique devenue inquiète et nerveuse ; on sentait que les pouvoirs publics, en désarroi, s'en inquiétaient et redoutaient une fermentation accrue des esprits. On était à la veille de Sedan.

Il faut noter qu'à La Seyne, la fondation des cercles remontait parfois à une date éloignée et certains n'avaient absolument aucune couleur politique <sup>410</sup>.

*Proclamation au sujet de la capitulation de Sedan* (2 sept. 1870. — Au lendemain de ce désastre, qui n'était pas encore connu des populations, à la veille même de sa propre chute, le gouvernement impérial fit afficher dans tous les départements une proclamation destinée à prévenir des mouvements du public.

Cette proclamation, reçue à la mairie et affichée sur les murs de l'hôtel de ville du port, attira rapidement un grand nombre de Seynois ; elle tirait son caractère particulier du fait qu'elle était encore signée des ministres de Napoléon III.

En tête de cette affiche, on voyait l'aigle impérial avec la devise « *Vox populi, Vox Dei* » ; elle disait qu'un grand malheur venait de frapper la patrie mais que de

---

410. L'un de nos honorables concitoyens, M. Léopold Dalmas, nous a signalé l'existence d'un local situé dans un immeuble de la rue de la République, à La Seyne, au numéro..., comme ayant pu être, autrefois, le siège d'une administration communale. Son hypothèse se basait sur la présence d'un buste de Marianne, malheureusement brisé et non conservé, dans une vaste pièce du 1<sup>er</sup> étage, et sur une cour attenante à l'immeuble où aurait existé un petit bâtiment ayant pu servir de remise pour cheval et voiture. Rien, à notre connaissance, n'indique, historiquement, une mairie à cet endroit de la ville, mais nous nous demandons si le local, dont il s'agit, n'a pas servi de lieu de réunion pour un cercle ou une chambrée sous la II<sup>e</sup> République ou même sous l'Empire.

nouvelles armées étaient en cours de levée, que Paris se mettait en état de défense, etc. Sa rédaction atténuait la catastrophe en parlant seulement de quarante mille prisonniers (au lieu de quatre-vingt mille en réalité) mais elle admettait cependant que l'empereur avait été fait prisonnier.

Au bas de l'affiche, on lisait : « P.C.C. Le préfet du Var, signé baron Desaix <sup>411</sup> ».

*Comité de défense du Var.* — Une autre affiche concernant la guerre vaut d'être signalée ; elle informait la population seynoise qu'un comité de défense nationale était organisé dans le département du Var et que les notabilités du pays étaient sollicitées pour en faire partie.

Un détail : datée du 26 septembre 1870, elle est signée par un nouveau préfet du Var nommé par le gouvernement du 4 septembre, P. Cotte <sup>412</sup>.

Le comité en question lança un appel au patriotisme des citoyennes en leur demandant d'apporter tout leur concours pour l'habillement des futurs combattants, le nombre de ces derniers étant estimé à quatre mille cinq cents environ <sup>413</sup>.

*Formation de légions de francs-tireurs.* — Un appel était adressé aux patriotes varois pour qu'ils participent à la constitution de légions de francs-tireurs dans le département.

Dans ce but, des affiches furent apposées un peu partout dans la commune et des listes devant recevoir les inscriptions furent déposées à la mairie et à la gendarmerie (Arch. dép. du Var, 1-R-53).

À *La Seyne*. — Il va sans dire que La Seyne n'avait pas attendu les proclamations et les communiqués officiels pour apporter, à la patrie en danger, son concours patriotique.

Dès la déclaration de guerre (15 juillet), ses enfants, servant en majorité alors dans la Marine, partirent avec les vaisseaux sur lesquels ils étaient embarqués ou allèrent renforcer les régiments de marche d'infanterie et d'artillerie de marine composant la division destinée à opérer contre l'Allemagne <sup>414</sup>.

Quelques Seynois, réservistes, furent incorporés dans l'armée de terre.

D'autre part, les autorités communales, la population des deux sexes, les institutions et les œuvres locales s'offrirent pour participer de leur mieux à l'effort commun.

411. Archives départementales du Var.

412. Archives départementales du Var.

413. Archives départementales du Var.

414. L'Escadre de la Méditerranée alla renforcer l'Escadre du Nord à Cherbourg et la division des frégates cuirassées modernes, type *Gloire*, fit le blocus des côtes allemandes de la Mer du Nord et de la Baltique.

La division d'infanterie de marine, destinée à opérer une diversion, ne partit pas et alla combattre à Sedan à la suite de nos premiers revers.

Nos ateliers navals donnèrent à la défense nationale un concours appréciable, notamment les importants Chantiers de la Méditerranée dont nous verrons, plus en détail, la contribution dans la section de ce livre consacrée à la construction navale.

*Garde nationale sédentaire* (1870). — Dans la commune, les hommes appartenant à cette formation citoyenne étaient convoqués pour assurer divers services de sécurité de notre ville ; chaque matin, les gardes se rendaient, en uniforme, à l'hôtel de ville pour y recevoir les instructions données par un officier, ceux qui possédaient des fusils et des munitions étaient venus les apporter.

L'uniforme des gardes nationaux était le suivant : pantalon bleu, le képi est bleu foncé avec liséré rouge et cocarde tricolore. Les insignes sont portés sur les manches de la vareuse, galons de laine ou d'argent.

C'est ainsi que l'on prit l'habitude de voir des Seynois d'un certain âge monter la garde ou participer à des patrouilles de cette milice citoyenne.

### LA PRESSE ET LES ÉVÈNEMENTS DE 1870

La lecture des journaux en ces jours dramatiques de 1870, aussi bien de ceux parus avant le 4 septembre que de ceux parus après cette date, ne laisse pas de fournir des sujets de réflexion pour l'historien. Elle montre, en effet, en dehors de quelques honorables exceptions, avec quelle exagération, quel peu de sérieux et d'objectivité la presse du temps renseignait des lecteurs angoissés et avides de nouvelles, créant ainsi un état d'esprit fort dangereux pour la sauvegarde d'une paix, encore possible, ou donnant à l'opinion des illusions sur le moment présent et sur un proche avenir.

Avant même que les hostilités ne soient déclarées, on pouvait, par exemple, lire ceci (il s'agissait, dans l'été de 1870, de la candidature Hohenzollern) : « Si la nouvelle n'est pas fausse, nous sommes trente-huit millions de Français prisonniers » (Edmond About), ou bien : « Cette victoire dont parle *Le Constitutionnel* (annonce de la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne) qui n'a coûté ni une larme ni une goutte de sang, serait la pire des humiliations et le dernier des périls » (*La Presse*).

*Le Gaulois* : « Cette prétendue victoire pacifique coûtera, par ses conséquences fatales, plus de sang à la France que des batailles rangées... » ; *La Liberté* (Émile de Girardin) : « Si la Prusse refuse de se battre, nous la contraindrons à coups de crosse dans le dos à passer le Rhin et à vider la rive gauche » ; c'est le même Émile de Girardin qui dira quelques jours plus tard : « Dans six semaines, les Français seront à Berlin ». Paroles de matamores et d'irresponsables.

Par contre, sur le conseil d'Émile Ollivier, qui lui avait demandé d'insister sur le succès diplomatique obtenu par la France par le retrait de la candidature du prince prussien, *Le Constitutionnel* écrivait plus sagement : « Nous sommes satisfaits ; c'est une victoire qui ne coûtera ni sang ni humiliation à la France ».

D'autres organes exprimaient également des opinions marquées de sagesse et de pondération, parmi lesquels, bien que poussant trop les choses au noir en ce qui concernait l'offre du gouvernement espagnol, le grave journal *Le Temps*.

Quant à *La Lanterne* de Rochefort, qui se voulait spirituelle, elle dépassait souvent la mesure pour des questions qui demandaient autrement de sérieux.

Et pourtant, les feuilles les plus belliqueuses ne s'interrogeaient guère sur notre situation militaire et sur nos chances de succès, sujets qui préoccupaient, cependant, le malheureux Napoléon III en proie à trop de gens peu clairvoyants. Ne disait-il pas un jour : « Je crains que M. Thiers n'ait raison » (Thiers était contre la guerre).

Après la journée du 4 septembre, ce fut peut-être pis.

Un grand journal quotidien régional, que les Seynois lisaient régulièrement, annonça, dans son numéro du 9 septembre (huit jours après Sedan), que le maréchal de Mac-Mahon était mort à Sedan le 1<sup>er</sup> septembre, information suivie d'un long article nécrologique donnant la biographie du vaillant soldat. Or, si Mac-Mahon avait été blessé au cours de la bataille, il n'était nullement mort, il était prisonnier de guerre. Il guérit d'ailleurs de ses blessures, commanda plus tard l'armée de Versailles et devint, comme chacun sait, président de la République.

Certes, il y avait la censure, mais tout de même !... Ne valait-il pas mieux, pour le journal, être plus prudent ? Le plus fort, c'est que dans son même numéro du 9 septembre, une circulaire du ministère de l'Intérieur, datée du 8, disait que le bruit de la mort du maréchal n'était pas officiellement confirmée. Cette circulaire, qui fut du reste affichée sur les murs de la mairie du port, contenait les informations suivantes :

« L'ennemi arrive sur Paris en trois corps d'armée ; l'un est arrivé à Soissons, dans le département de l'Aisne, son avant-garde a sommé Laon qui a fermé ses portes et résiste <sup>415</sup> ».

Les colonnes des quotidiens contenaient pourtant des choses sérieuses, le patriotisme n'était pas éteint chez les Français ; d'autres l'étaient moins ; il y avait aussi des avis officiels nécessaires, des communiqués, des manifestes, des déclarations enflammées.

Certaines nouvelles, excellentes, reconfortaient le public. Une dépêche officielle faisait connaître ce qui suit :

« Le général Vinoy est arrivé intact à Paris à quatre heures du soir avec treize trains d'artillerie, onze trains de cavalerie et quatorze trains d'infanterie. Le matériel de tout le Chemin du Nord, renforcé des matériels des autres compagnies, retourne immédiatement vers le Nord prendre le reste des troupes du général Vinoy <sup>416</sup> ».

De diverses villes de France parvenaient les nouvelles de proclamation de la République, d'enrôlements volontaires, de grand élan patriotique, d'appels à l'union devant le danger.

---

415. Circ. du Minist. de l'Int., Paris, le 8 septembre, 2 heures du soir.

416. *Le Petit Marseillais* du vendredi 9 septembre, n° 882.

En effet, le corps d'armée du général Vinoy, le XIII<sup>e</sup>, avait pu échapper, grâce à l'habileté et au sang-froid de son chef, au désastre de Sedan.

À La Seyne, ce fut un maire bonapartiste, encore en fonctions, qui eut la pénible mission de lire, au balcon de la mairie, l'avènement du nouveau régime politique et la déchéance de l'empereur.

Comme il arrive généralement après les révolutions, le pouvoir tombé fut durement chargé par les nouveaux venus et par ses anciens adversaires ; Napoléon III et l'impératrice ne furent pas épargnés par la calomnie et par l'injustice qui dépassèrent les bornes. Certes, l'Empire fit des fautes mais l'empereur avait d'incontestables qualités et, sans la catastrophe de 1870, dont les responsabilités sont à partager, il aurait pu être compté parmi les grands souverains de la France. En maintes matières, il fut un précurseur.

Il eut à souffrir d'abandons, de reniements, d'ingratitude ; au lendemain du 4 septembre, alors qu'il semblait que ce fut faire acte de mauvais Français que le hasarder un mot de pitié en sa faveur, un savant, dont Napoléon III avait facilité les débuts, eut le courage d'écrire au maréchal Vaillant, ministre de sa maison : « Je me souviendrai éternellement des bontés de l'empereur et de l'impératrice et je resterai, jusqu'à mon dernier jour, fidèle à leur mémoire... Malgré les vaines et stupides clameurs de la rue et toutes les lâches défaillances de ces derniers temps, l'empereur peut attendre avec confiance le jugement de la postérité. Son règne restera l'un des plus glorieux de notre histoire ».

Cette lettre était signée : Louis Pasteur <sup>417</sup>.

#### LA DÉFENSE DU CAMP RETRANCHÉ DE TOULON DANS LE SECTEUR DE LA SEYNE (1870)

Vers la fin du second Empire, la composition de la défense de Toulon se révélait plutôt médiocre avec ses ouvrages anciens et insuffisants ; des projets de construction de nouveaux forts existaient bien mais n'avaient pas été réalisés par suite de manque de crédits, du ralentissement de l'effort militaire.

Cependant, en 1865, des dispositions avaient été prises par l'état-major pour assurer la défense de la place en cas de guerre. Voici ce qui fut réalisé en juillet 1870, au moment de l'entrée des hostilités et en ce qui concerne seulement le secteur défensif constitué par le territoire de la commune de La Seyne :

*Fort Napoléon* (ancien fort Caire). — Armement : sept canons rayés de 30 de marine, quatre obusiers de 30 (marine).

*Fort Saint-Elme* et sa batterie annexe : cinq obusiers de 22 cm et deux de 16 de terre ; deux canons de 12 de terre.

*Fort de la Croix-des-Signaux* (Saint-Mandrier) ; *batterie Napoléon* (Balaguier) ; ouvrages de *la Caraque* et de *Cépet* : trente pièces de marine rayées de 30 cm.

*Fort de l'Éguillette* : quatorze canons de 36 cm et quatre de 30 de marine.

Ces différents ouvrages reçurent un personnel constitué autant que le permettaient les circonstances.

---

417. Paul Guériot : *Napoléon III*, Payot, 1934 (tome II).

À la date du 21 septembre 1870, le fort Napoléon possédera un détachement de cinquante marins, des gardes nationaux sédentaires de La Seyne, des artificiers et des tirailleurs de la garde nationale fournis par Toulon ; de plus, on le dota d'une demi-batterie de montagne. Cet ouvrage fut commandé par le capitaine de frégate Cauvet ayant, pour adjoint, un lieutenant de vaisseau.

Le fort de Saint-Elme (près des Sablettes) et sa batterie furent mis sous les ordres de M. Morelle, capitaine d'infanterie de marine, tandis que les forts de Balaguier et de l'Éguillette, avec la batterie Napoléon et autres annexes furent confiés à un Seynois, le lieutenant de vaisseau Guigou, disposant de quatre-vingts mécaniciens de la Marine (maîtres, quartiers-maîtres et matelots).

L'artillerie de marine fut chargée du service des bouches à feu à la Croix-des-Signaux, Cépet, Caraque, Rupture et Fabrégas ; à cette époque, les ouvrages du Peyras et de Six-Fours n'existaient pas, ils ne furent construits qu'après la guerre de 1870.

### DÉFENSE DE L'ENTRÉE DE LA PETITE RADE

On y pourvut de la façon suivante : on mit des estacades entre Balaguier et la Grosse Tour avec des bâtiments dans les intervalles ; on mouilla également des lignes de torpilles, des câbles métalliques, des filets. Les batteries flottantes « La Lave » et « La Tonnante » furent embossées face à l'entrée de la rade qui n'était pas encore fermée par les jetées qui seront construites dix ans plus tard.

En outre, le vaisseau le *Louis-XIV* fut mouillé au-devant même de l'Éguillette, avec quatre canonnières, afin de tirer avec ses pièces à longue portée par-dessus la presqu'île de Saint-Mandrier et l'isthme des Sablettes.

Après la guerre, tenant compte des enseignements de cette dernière et la défense de Toulon, avec les moyens existants, ayant été reconnue insuffisante, notamment contre la nouvelle artillerie moderne, on se décida à la renforcer et à la moderniser, en fortifications et en matériel, du côté de la terre comme de celui de la mer.